

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER

LE DIPLOME D'ETAT

INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE en SANTE (IPA)

Projet Pédagogique

Septembre 2018

Sommaire

I.	UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE en SANTE (IPA).....	3
II.	STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE en SANTE (IPA)	3
III.	JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ PROJET PEDAGOGIQUE.....	3
	III-1.Présentation du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée.....	3
	III-2 Le parcours de formation : organisation générale de la maquette de formation	4
	III-2-1 Maquette générale de la formation	5
	III-2-2 Description générale des contenus de la première année.....	7
	III-2-3 Description générale des contenus de la seconde année.....	7
	III-3 Conditions d'entrée en première et deuxième années :	8
	III-3-1 Publics visés par le DE-IPA	8
	III-3-2 Effectifs.....	8
	III-3-3 Conditions d'éligibilité	8
	III-3-4 Composition du Dossier.....	9
	III-4 Modalités de Contrôle des Connaissances	10
	III-4-1 Modalités de contrôle des connaissances de la première année	10
	III-4-2 Modalités de contrôle des connaissances de la seconde année.....	12
	III- 5 Composition des jurys	12
	III- 6 Mutualisation avec d'autres formations	13
	III- 7 Organisation des stages	13
IV	PROGRAMME ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	16
	IV-1 Première Année : DE1	16
	IV-1-1 Semestre 1	16
	IV-1-2 Semestre 2	29
	IV-2 Seconde Année : DE2	36
	IV-2-1 Organisation Générale des enseignements	36

IV-2-2 Semestre 3	37
IV-2-3 Semestre 4	58
V- MOYENS AFFECTES A LA FORMATION	60
V-1 . Moyens humains	60
V-2 Locaux.....	63
VI. DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR	63
VII. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS	64
VIII. PARTENARIATS	65
IX. AVIS DES INSTANCES	65

I. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE en SANTE (IPA)

Université de Montpellier – UFR Médecine Montpellier/Nîmes

II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE en SANTE (IPA)

La formation sera assurée par l'UFR de Médecine Montpellier/Nîmes.

Le GCS IFSI Occitanie Est est étroitement associé à l'élaboration du contenu pédagogique et à l'organisation des enseignements à travers l'implication des formateurs des treize IFSI le constituant.

III. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ PROJET PEDAGOGIQUE

La présente demande vise à proposer l'accréditation du projet de Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée accrédité à l'Université de Montpellier.

L'objectif est la mise en place de cette formation à la rentrée 2018 pour la première année du Diplôme, puis l'ouverture de la seconde année à la rentrée 2019.

III-1. Présentation du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée.

Le Diplôme d'Etat d'Infirmiers en Pratiques Avancées (DE-IPA) vise à former des infirmiers à l'exercice d'IPA. Cette démarche a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre de ces nouvelles modalités d'exercice. Elle redéfinit et renforce la collaboration avec le corps médical et entre les professionnels de santé. Cette formation trouve sa source dans le Chapitre II : « Innover pour préparer les métiers de demain », à l'Article 119 de la **Loi N° 2016-41 du 26/01/2016 dite « Loi de modernisation de notre système de santé »**. Cet article est à l'origine de l'article L. 4301-1 du Code de la santé publique, puis du **Décret n°2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée** qui définit les domaines d'intervention et les activités de l'IPA. Ce décret précise les conditions de prise en charge et d'information du patient, ainsi que les modalités de coopération entre l'infirmier exerçant en pratique avancée et le médecin. Il précise également la contribution de l'infirmier exerçant en pratique avancée au sein de l'équipe. Le référentiel des activités et compétences correspondant à cet exercice est établi par le ministre en charge de la santé et fixé par arrêté des ministres en charge de l'enseignement supérieur et de la santé.

Cette nouvelle forme d'exercice reprend et complète l'article 51 de la **loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » (HPST) 2009-879 du 21 juillet 2009** portant réforme de l'hôpital et

relative aux patients, à la santé et aux territoires qui prévoyait la mise en œuvre de protocoles de coopération. Elle découle également du rapport de la mission cadres hospitaliers présentée par Chantal de Singly le 11 septembre 2009 qui avait initié ce concept pour répondre aux nouveaux besoins de la population et aux évolutions des organisations sanitaires et médico-sociales.

Le DE-IPA, instauré par le **Décret n°2018-633 du 18 juillet 2018 modifiant le Code de l'Éducation**, s'adresse à des infirmiers justifiant de plus de trois années d'expérience professionnelle. Il pourra également accueillir, en formation initiale, de nouveaux professionnels à l'issue de leur diplôme d'Etat mais l'exercice en pratique avancée dans le domaine d'intervention choisi ne leur sera possible qu'après 3 ans d'exercice. Conformément à **l'Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée**, ce programme est conçu de telle manière que dans le domaine des pathologies chroniques fréquentes et de leur prise en charge au long cours, les professionnels infirmiers puissent acquérir et mettre un œuvre des compétences de diagnostic et d'évaluation complète de la pathologie et du patient dans sa complexité dans un domaine d'intervention bien défini, renouveler et initier des prescriptions médicamenteuses et de dispositifs médicaux non soumis à prescription médicale obligatoire ainsi que d'examens complémentaires, d'actes techniques et de programmes d'éducation thérapeutique. Cette extension du champ de compétences et d'activités s'inscrit dans une politique sanitaire d'accès aux soins au plus proche du domicile telle que requise en cas de pathologie chronique. L'organisation sanitaire de la prise en charge des pathologies chroniques se trouve de fait profondément modifiée dans sa conception et son organisation dans le suivi des maladies chroniques et de leurs prises en charges et redéfinit les champs d'intervention et de responsabilité de l'ensemble des professions de santé.

III-2 Le parcours de formation : organisation générale de la maquette de formation

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée est structurée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens ou ECTS. Le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée précise la mention acquise correspondant au domaine d'intervention de l'infirmier en pratique avancée, prévue à l'article R. 4301-2 du code de la santé publique. Il confère à son titulaire le grade de Master. Les enseignements conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques, ainsi que l'accomplissement de stages.

Cette formation est conçue comme un parcours complet de quatre semestres. Elle comprend une première année de tronc commun et une deuxième année composée de 3 mentions. Les ECTS sont donnés à titre indicatif. Un ECTS correspond à 25 à 30 h de travail effectué par l'étudiant (enseignement présentiel et travail personnel), la répartition horaire entre enseignements formalisés et travail personnel devant être adaptée à chaque type d'enseignement (cours, TP, ED, stage, etc.).

Les enseignements tiennent compte des connaissances acquises au cours du diplôme d'Etat d'infirmier. La place des unités d'enseignements dans le référentiel de formation permet des liens entre elles et une progression de l'apprentissage des étudiants.

Les enseignements sont assurés par des enseignants universitaires de l'UFR Médecine Montpellier/Nîmes et par des formateurs des 13 IFSI d'Occitanie Est. **Chaque Unité d'Enseignement est pilotée par un binôme d'enseignants : un enseignant de l'UFR Médecine et un formateur IFSI.** Cette organisation a été choisie pour ancrer cette formation dans une logique de coopération interprofessionnelle équilibrée et concertée.

III-2-1 Maquette générale de la formation

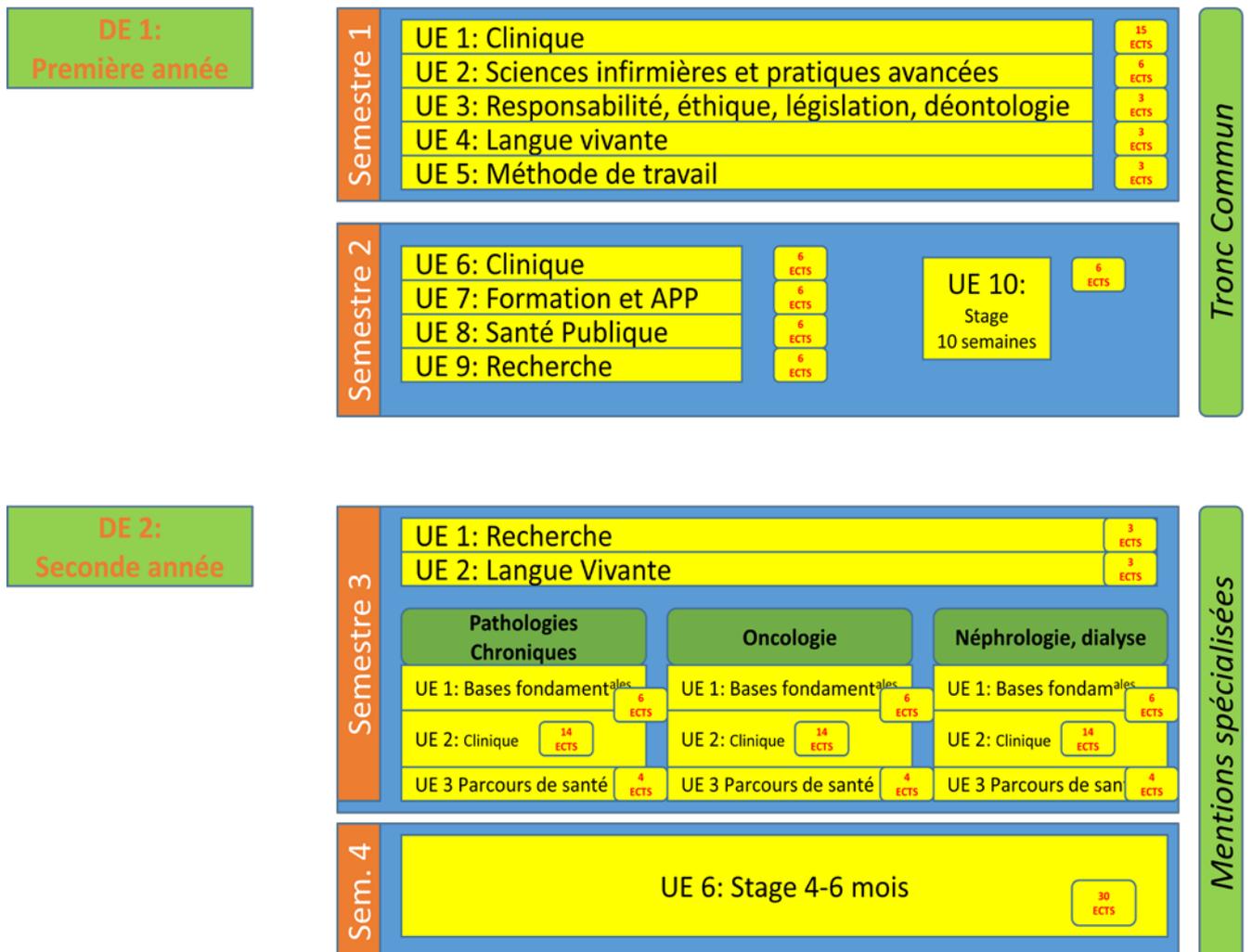


Figure 1 : Maquette générale de la formation DE-IPA

DE1 : Première année

Semestre 1 : 30 ECTS

- UE 1 : Clinique (15 ECTS)
- UE 2 : Sciences Infirmières et pratiques avancées (6 ECTS)
- UE 3 : Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)
- UE 4 : langue vivante (3 ECTS)
- UE 5 : Méthodes de travail (3 ECTS)

Semestre 2 : 30 ECTS

- UE 6 : Clinique (6 ECTS)
- UE 7 : Formation et APP (6 ECTS)
- UE 8 : Santé publique (6 ECTS)
- UE 9 : Recherche (6 ECTS)
- UE 10 : Stage de 10 semaines (6 ECTS)

Les enseignements de première année sont répartis sur 8 semaines d'enseignements présentiels obligatoires : Une semaine de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) par mois d'octobre à mai. Le volume total des enseignements s'élève à 600 heures sur l'année, dont 1/3 (200 heures) de CM/TD/TP et 2/3 de travail personnel et stage.

DE2 : Seconde année

Semestre 3 : 30 ECTS

- 1- Tronc commun à l'ensemble des mentions : (6 ECTS)
 - UE 1 : UE1 Recherche (3 ECTS)
 - UE 2 : UE2 langue vivante (3 ECTS)
- 2- UE(s) spécifiques aux mentions choisies : (24 ECTS)
 - Mention 1 : Pathologies chroniques stabilisées : prévention et polypathologies courantes en soins primaires
 - UE 1 : Bases fondamentales
 - UE 2 : Clinique
 - UE 3 : Parcours de santé
 - Mention 2 : Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale
 - UE 1 : Bases fondamentales
 - UE 2 : Clinique
 - UE 3 : Parcours de santé
 - Mention 3 : Oncologie et hémato-oncologie
 - UE 1 : Bases fondamentales
 - UE 2 : Clinique
 - UE 3 : Parcours de santé

Semestre 4 : 30 ECTS

- Stage de 6 mois (30 ECTS)

III-2-2 Description générale des contenus de la première année de formation

La première année de la mention Pratiques Avancées du Diplôme d'Etat permet aux étudiants d'acquérir des bases fondamentales, transversales et communes à toutes les spécialités médicales citées dans le projet de décret relatif aux IPA, et ce au travers de deux semestres communs (première année S1- première année S2).

Brièvement ces semestres permettent d'acquérir les bases épidémiologiques (séminaire de lecture critique avec les étudiants en médecine prévu au III.7), éthiques, de principe de mise en œuvre d'une recherche clinique, de lecture et rédaction de mémoires scientifiques et d'anglais médical.

Le premier semestre comporte des enseignements théoriques, pratiques.

Le deuxième semestre du DE (DE1 S2) est conçu en alternance permettant d'associer la formation théorique et le stage. Ainsi le premier stage de 10 semaines en fin de la première année S2 permettra aux étudiants de se confronter aux situations cliniques nouvelles à travers l'observation des gestes, des pratiques, et d'un périmètre de métiers nouveaux sous la responsabilité et la supervision des tuteurs. Le choix du sujet et du lieu de stage est fonction de la mention-type et du projet professionnel de chaque étudiant.

La première année S2 permettra donc de renforcer les connaissances concernant la recherche clinique mais aussi d'acquérir les bases de savoir médical indispensables pour asseoir une formation permettant des transferts de compétence.

A l'issue de la première année, les étudiants confirment leur choix de leur mention dans le DE en pratique avancée. Ils pourront choisir une des trois mentions figurant dans l'Article R. 4301-2. du décret relatif à l'exercice d'infirmier en pratique avancée.

III-2-3 Description générale des contenus de la seconde année de formation

Cette seconde année permet aux étudiants d'acquérir les compétences théoriques et cliniques appliquées à leur domaine de spécialité. Elle se décline en deux semestres DE2-S3 et DE2 - S4. A la fin de la première année, les étudiants choisissent une mention obligatoire. Le S3 présente des temps d'enseignements théoriques permettant d'approfondir le domaine en question en développant une véritable expertise (connaissance des manifestations pathologiques, des gestes, des méthodes de diagnostic, des traitements qui permettront le transfert de compétence).

3 UE sont communes aux 3 mentions, chaque mention étant constituée de 4 UE.

Le S4 est l'occasion d'effectuer le stage de 6 mois qui permettra de mettre en application les savoirs et les savoir agir, ainsi que les enseignements d'initiation à la recherche notamment par rédaction d'un mémoire de fin de master. Cette seconde année permettra aux étudiants d'appréhender des diagnostics et des situations cliniques. Le travail personnel de recherche clinique, restitué au travers du mémoire de stage, nécessite que les données générales d'enseignement (théoriques, méthodologiques et appliqués) ainsi que la démarche de recherche soient maîtrisées.

III-3 Conditions d'entrée en première et deuxième années :

Durant les deux années du DE-IPA, les étudiants relèvent administrativement de la Faculté de médecine Montpellier Nîmes. Le traitement des demandes d'inscriptions administratives est assuré par le Service de Scolarité de l'UFR Médecine Montpellier Nîmes, bureau des « formations paramédicales ». Les commissions d'admission et les jurys sont conformes à l'arrêté master. Les inscriptions pédagogiques sont réalisées par le Service de la Scolarité pour toutes les mentions suivies par les étudiants au cours de chaque semestre.

III-3-1 Publics visés par le DE-IPA

- Personne titulaire d'un diplôme national d'infirmier conférant le grade de licence
- Personnes titulaires d'un diplôme d'infirmier de l'Union Européenne au moins de niveau licence ou grade de licence permettant l'exercice de leur profession en France.
- Cette formation est accessible en formation continue ou en formation initiale. L'exercice professionnel comme Infirmier en Pratiques Avancées n'est possible qu'au terme de 3 années complètes d'exercice à temps plein de la profession d'infirmier.

III-3-2 Effectifs

- En DE1: Minimum 10 étudiants, maximum 30 étudiants
- En DE2 : Minimum 10 étudiants par mention (soit 30 étudiants au total), maximum 15 étudiants par mention (soit 45 étudiants au total).

III-3-3 Conditions d'éligibilité

Pour admission en S1

- Etre infirmier DE
- Un courrier d'accompagnement signé par le médecin responsable de l'unité ou par le chef de service dans le cadre d'un projet de service doit être joint au dossier si la candidature est celle d'un personnel d'une structure de soins.
- Dans tous les cas, le dossier des candidats sera examiné par la commission d'admission en première année. Elle examinera la cohérence du projet personnel de l'étudiant concerné et proposera éventuellement une remise à niveau avec des unités complémentaires.

Pour admission en S3, après validation de la première année de formation

- Etre titulaire de la première année du DE IPA
- Etre titulaire d'un diplôme étranger validant une formation et une compétence de même nature sous réserve de validation AE par le jury du DE IPA.

- Un courrier d'accompagnement signé par le médecin responsable de l'unité ou par le chef de service dans le cadre d'un projet de service doit être joint au dossier si la candidature est celle d'un personnel d'une structure de soins.
- Dans tous les cas, le dossier des candidats sera examiné par la commission d'admission en première année. Elle examinera la cohérence du projet personnel de l'étudiant concerné et proposera éventuellement une remise à niveau avec des unités complémentaires.

Pour admission directe en S3

- L'entrée directe en deuxième année dans l'une des mentions du DE Pratiques avancées est possible sur dossier.
- Elle concerne des étudiants ayant un niveau « bac + 4 » à dominante santé mais également les étudiants en droit, anthropologie, sociologie, philosophie pour la spécialité éthique de la santé, droits des personnes et médecine légale, toujours sous réserve du DE d'infirmier ou de son équivalent prévu par la réglementation.
- Elle est possible aussi en cas de « reprise d'études » avec validation d'acquis.
- L'autorisation d'inscription directement en Diplôme d'Etat DE2 est accordée par la commission d'admission. Cette proposition se fonde sur l'avis du responsable de la mention demandée du DE, au vu d'un dossier présenté par l'étudiant et comportant un projet professionnel argumenté.

III-3-4 Composition du Dossier

Pour admission en S1

- Dossier de candidature (renseignements administratifs)
- CV complet
- Copie du diplôme d'Etat infirmier et du diplôme de grade Licence
- Copie de DU, Licence, Master dans les domaines de santé publique, clinique, soins infirmiers, droit, éthique, anthropologie, sociologie ...etc.
- Lettre de motivation expliquant le parcours professionnel réalisé et le projet IPA
- Un courrier d'accompagnement signé par le médecin responsable de l'unité ou par le chef de service dans le cadre d'un projet de service doit être joint au dossier si la candidature est celle d'un personnel d'une structure de soins. La co-signature par le chef de pôle est la bienvenue afin d'impliquer tous les acteurs du parcours de soins au sein des services.
- Dans le cadre d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), le projet du groupement de santé incluant l'intervention des IPA pourra utilement faciliter l'insertion professionnelle de l'étudiant.

Pour admission en S3

- Dossier de candidature (renseignements administratifs)
- CV complet
- Copie du diplôme d'Etat infirmier et du diplôme d'Etat IPA
- Lettre de motivation expliquant le parcours professionnel réalisé et le projet de changement de mention IPA

- Un courrier d'accompagnement signé par le médecin responsable de l'unité ou par le chef de service dans le cadre d'un projet de service doit être joint au dossier si la candidature est celle d'un personnel d'une structure de soins. La co-signature par le chef de pôle est la bienvenue afin d'impliquer tous les acteurs du parcours de soins au sein des services.
- Dans le cadre d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), le projet du groupement de santé incluant l'intervention des IPA pourra utilement faciliter l'insertion professionnelle de l'étudiant.
- Aux termes de la loi, l'autorisation d'inscription dans une des mentions de deuxième année du DE est accordée par le Président de l'Université sur proposition du Responsable du DE transmise via le Doyen de la Faculté de médecine. Cette proposition se fonde sur l'avis du responsable de la mention et de l'équipe pédagogique de la mention demandée du Diplôme d'Etat DE2, au vu d'un dossier présenté par l'étudiant et comportant un projet professionnel argumenté.
- L'autorisation d'inscription est valable un an. Le redoublement en Diplôme d'Etat DE1 n'est pas de droit. Il est subordonné à une décision explicite du jury ; il doit être justifié par une raison objective (longue maladie, travail salarié en parallèle par exemple). L'autorisation d'inscription doit donc être redemandée, en cas d'échec, dans les mêmes conditions que précédemment.

III-4 Modalités de Contrôle des Connaissances

III-4-1 Modalités de contrôle des connaissances de la première année

Considérations générales

La 1^{ère} année du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée est composée de 10 Unités d'Enseignement réparties sur deux semestres et validant 60 ECTS.

Les différentes Unités d'Enseignements Théoriques sont indépendantes et ne se compensent pas entre elles.

Les enseignements sont assurés sous forme de cours magistraux (soit en présentiel, soit dématérialisés par l'intermédiaire de supports numériques) de travaux dirigés (enseignements dirigés) ou de travaux pratiques. Pour chaque UE des supports supplémentaires peuvent être fournis aux étudiants via leur Espace Numérique de Travail (ENT) : textes didactiques, recommandations nationales pour la pratique clinique, diapositives, speechies (communication orale enregistrée), lien internet pour accès à des ressources en ligne, etc...

L'étudiant en DE IPA doit inscrire obligatoirement pour chaque année son parcours de formation, un temps de travail d'intérêt personnel encadré (TIPE), contractualisé auprès d'un enseignant référent de la discipline (ou maître de stage). Le suivi de ce travail s'intègre dans le portfolio de l'étudiant et dans le suivi personnalisé du mémoire de fin d'études. Le temps de travail moyen généré par cette activité est estimé à 350 heures/étudiants annuelles.

Pour chaque Unité d'Enseignement, le binôme de pilotage d'UE détermine si la validation de l'UE est réalisée sous la forme d'un contrôle continu ou d'un examen final.

La 1^{ère} année du DE IPA repose sur un principe de non-compensation entre 2 semestres consécutifs pour une même UE et pour une même année d'études, imposé par son organisation et défini comme suit :

- Chaque UE peut comporter différentes disciplines ou entités pédagogiques.
- Chaque UE fera l'objet d'un examen écrit, oral ou sur tablette regroupant les disciplines correspondantes.
- Les TP et ED peuvent faire l'objet de questions (questions théoriques, exercices d'application, etc.) lors des épreuves écrites des UE.
- La présence en TP et en ED est obligatoire. Concernant les TP et les ED, seules les absences dûment justifiées sont prises en compte.

Validation des UE théoriques - Evaluation des unités d'enseignement (UE)

L'organisation des examens est placée sous la responsabilité du président du jury. La composition du jury figure au chapitre suivant. Cette organisation respecte la charte des examens de l'université de Montpellier.

Le contrôle des connaissances comporte deux sessions d'examen par an :

- Une première session à la fin de chaque semestre,
- Une deuxième session au cours de laquelle chaque étudiant composera pour les UE non validées lors de la première session.

La validation d'une UE est prononcée par le jury après délibération lorsque l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. Le jury, conformément à la décision du conseil d'administration de l'université, peut accorder des points dits « points de jury » lorsqu'il le juge opportun lors de la délibération.

A l'issue du premier semestre, l'étudiant a communication des notes qu'il a obtenues. Il est rappelé la souveraineté du jury pour les délibérations.

La deuxième session d'épreuves est organisée dans les 15 jours qui suivent la publication des résultats de chaque semestre.

Le jury est habilité à résoudre toute situation qui n'aurait pas été envisagée dans les modalités d'examen, ou à étudier toute situation singulière.

Pour chaque UE, les aptitudes et les connaissances sont appréciées selon les modalités présentées dans le tableau suivant, il peut s'agir soit d'un contrôle terminal avec diverses modalités, soit d'un contrôle continu, soit d'une validation de stage.

Les modalités de contrôle de connaissances (MCC) retenues dans chaque UE sont modifiables au plus tard un mois après la date de la rentrée universitaire.

Pour passer en 2^{ème} année, l'étudiant doit avoir validé l'ensemble des UE de 1^{ère} année.

Chaque UE validée est capitalisée définitivement et ne peut être repassée ni en seconde session ni lors d'une autre année universitaire. En conséquence, tout candidat ajourné à l'issue de la deuxième session conserve le bénéfice des UE validées, et ne compose, lors de son redoublement, que pour les UE non validées.

Validation du stage (UE 10)

Les étudiants réalisent leurs stages dans des terrains de stage en lien avec leur projet professionnel.

Un carnet de stage identifie les objectifs transversaux et spécifiques du stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation. Celle-ci porte notamment sur des activités adaptées aux compétences transversales et spécifiques à acquérir.

Les jurys chargés de la validation des stages sont désignés par le président de l'université.

La validation du stage du deuxième semestre est prononcée par un jury composé d'au moins un enseignant-chercheur, du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage.

En cas de non-validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.

AUCUNE ABSENCE EN STAGE N'EST ADMISE.

En cas de force majeure ou de maladie, un justificatif est exigé. Le service de scolarité et le lieu de stage doivent être avertis le jour même de l'absence, par téléphone, courriel ou tout autre moyen adapté à la situation de l'étudiant, en absence de justificatif transmis sous 48h, l'étudiant sera considéré en absence irrégulière.

III-4-2 Modalités de contrôle des connaissances de la seconde année

Cette partie sera rédigée ultérieurement.

III- 5 Composition des jurys

La composition du jury du DE Infirmiers en Pratiques Avancées (et des commissions de jury) est arrêtée par le Président de l'Université de Montpellier, sur proposition du coordinateur du DE de Pratiques avancées, sous couvert du Doyen de la Faculté de Médecine Montpellier Nîmes. Cette proposition est élaborée en accord avec l'équipe de formation. Le jury du diplôme de DE est présidé par le responsable du DE et comprend les Responsables de parcours présidents des Commissions de jury ci-dessous.

Il est prévu 5 Commissions de Jury, respectivement :

- Commission de Jury du Diplôme d'Etat DE1, compétente pour les étudiants de DE1.
- Commission de Jury du Diplôme d'Etat DE2, compétente pour les étudiants du DE 2.

- Commission de Jury de la mention 1 « **Prévention et polypathologies courantes en soins primaires** », compétente pour les étudiants inscrits en prévention et polypathologies courantes en soins primaires en M2.
- Commission de Jury de la mention 2 « **Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale** » : compétente pour les étudiants inscrits en Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale en M2.
- Commission de Jury de la mention 3 « **Oncologie et hémato-oncologie** » : compétente pour les étudiants inscrits en Oncologie et hémato-oncologie en M2.

Chaque Commission de Jury est présidée par le responsable de la mention correspondant et comprend des membres de l'équipe de formation et des responsables des unités principales. En plus du président de jury, chaque commission de Jury se compose d'au moins 50% d'enseignants chercheurs de l'Université de Montpellier. Les autres membres des commissions sont des formateurs des IFSI du GCS IFSI Occitanie Est, ou d'autres personnalités qualifiées proposées par le responsable du DE IPA et du conseil pédagogique du DE.

Dans la pratique, à la fin de chacune des sessions d'examens de chaque semestre, les Commissions de Jury collectent les notes fournies par les unités d'enseignement constitutives du semestre. Les notes des différentes UE ne se compensent pas entre elles. Après délibération, le jury dispose des notes proposées par les commissions et attribue éventuellement des points de jury (dans une limite de 1 point sur une note moyenne de 20), tenant compte du travail fourni par l'étudiant concerné. Le Jury du DE délibère sur les notes fournies par les Commissions et valide les crédits des unités acquises, ainsi que le semestre d'étude s'il est acquis, [éventuellement après prise en compte de points de jury]. Le Jury de DE délibère à la fin de l'année de Diplôme d'Etat DE2 pour l'attribution du diplôme de DE.

III- 6 Mutualisation avec d'autres formations

L'optimisation des moyens pédagogiques sera recherchée en mutualisant les enseignements du diplôme d'état IPÄ avec des UE d'autres masters existants de l'Université de Montpellier, avec les enseignements de certains Diplômes Universitaires, ou avec les enseignements d'autres parcours de formation Santé.

La mutualisation de certaines unités d'enseignement avec la Faculté de Médecine de Toulouse

III- 7 Organisation des stages

Organisation Générale :

La liste des structures susceptibles de recevoir des étudiants du DE IPA est en cours de constitution, avec l'objectif d'avoir une offre de stage la plus large possible couvrant tous les

domaines susceptibles d'intéresser les étudiants infirmiers en pratiques avancées. Un accord de principe a été obtenu auprès des CHU de Nîmes et de Montpellier, de l'Institut du Cancer de Montpellier et de plusieurs Maisons de Santé Pluri-Professionnelles en Région.

Tuteurs de stage :

Les tuteurs incitent les étudiants à développer une posture réflexive, un jugement clinique et une habileté gestuelle en lien avec leur pratique future. Ils évaluent l'acquisition progressive des compétences développées, ils permettent d'intégrer les savoirs reçus, de développer de nouveaux savoirs (cliniques, législatifs, organisationnels, relationnels), ils proposent les ECTS correspondants à la période de stage. Ces ECTS seront définitivement attribués par le jury.

Le rôle des tuteurs est donc central dans le volet pratique et réflexif de la formation. Comme la pratique avancée n'est pas encore une réalité encadrée dans les établissements de soin, les premiers tuteurs seront identifiés dans leurs institutions pour leur pratique en équipe de soin et leur implication dans la formation. Des réunions d'information et des séminaires de formation leurs seront proposés afin de leur permettre d'appréhender leur rôle dans les meilleures conditions et au bénéfice des étudiants formés.

Le tutorat en stage sera assuré au cours des premières années par un binôme médecin-infirmier expérimenté. La présence d'un(e) IPA déjà formé(e) sur le lieu de stage n'est pas obligatoire.

Un livret de stage sera remis à l'étudiant qui comprendra :

- la liste des objectifs pédagogiques du stage
- un formulaire d'auto-évaluation qui devra être renseigné en début et en fin de stage avec le Tuteur de stage

Stage du Second semestre :

Les étudiants devront effectuer un stage de 10 semaines organisé sur trois périodes interrompues par la semaine des enseignements de l'UE 7 [Formation et analyse des pratiques professionnelle] et par celle des enseignements de l'UE 9 [Santé Publique]. Cette organisation des semaines de stage a été conçue pour favoriser l'intégration du stage dans la progression pédagogique de l'étudiant. La logique de la maquette du stage répond à une logique globale de parcours patient. Les trois périodes de stages sont organisées de la façon suivante :

- Trois semaines du 25 mars au 14 avril : stage institutionnel en Hospitalisation de jour (CHU, CH, Clinique)
- Trois semaines du 22 avril au 12 mai : stage en Maison de Santé Pluri-professionnelle
- Quatre semaines du 20 mai au 16 juin : stage institutionnel en Hospitalisation de jour (CHU, CH, Clinique)

L'étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage intégrant une réflexion personnelle de l'étudiant sur l'analyse des pratiques, en lien avec les enseignements de l'UE7 qui permettront à l'étudiant de mettre en application les notions théoriques qui lui seront enseignées au cours de cette UE.

La validation finale du stage prend en compte l'évaluation du maître de stage et l'évaluation du rapport de stage. Cette validation est prononcée par un jury composé du Maître de Stage, et du binôme de pilotage de l'UE 10 comprenant un enseignant chercheur (Pr M Amouyal).

Stage du Quatrième semestre :

Les étudiants devront effectuer un stage d'une durée minimale de 4 mois organisé dans au minimum deux structures distinctes et différentes du service dans lequel l'étudiant exerce habituellement. La maquette du stage du quatrième semestre sera adaptée au projet pédagogique de chaque étudiant.

Le stage est effectué sous la supervision d'un maître de stage qui favorise l'acquisition des compétences et l'autonomie progressive des stagiaires. Un carnet de stage identifie les objectifs transversaux et spécifiques du stage. Il permet le suivi de la progression de l'étudiant et son évaluation.

L'évaluation du stage est réalisée par un jury composé au moins d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier ou enseignant titulaire de médecine générale et de deux enseignants intervenant dans la formation dont au moins un infirmier ou infirmier en pratique avancée et d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil. Cette évaluation porte notamment sur les compétences transversales et spécifiques attendues

IV PROGRAMME ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

IV-1 Première Année : DE1

IV-1-1 Semestre 1

UE 1 et UE 6: Clinique (15 ECTS)

Les enseignements de l'UE Clinique sont organisés au premier et au deuxième semestre de la formation.

Cet enseignement est destiné à :

- apporter aux étudiants les connaissances nécessaires sur la sémiologie, les investigations, la thérapeutique, et l'évaluation des patients atteints de pathologies prises en charge dans le cadre de l'exercice infirmier en pratique avancée ;

- mettre les étudiants en capacité d'utiliser les différentes données du dossier patient, intégrant les éléments cliniques, d'examens complémentaires et thérapeutiques.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir atteint les objectifs suivants :

- Identifier les grands principes de sémiologie.

- Etre capable de conduire un interrogatoire et de réaliser un examen clinique spécifique, de synthétiser des informations cliniques, analyser des résultats et motiver une décision clinique.

- Réaliser une évaluation clinique, prendre une décision clinique, évaluer et ajuster les résultats de l'intervention.

- Expliquer les principaux types d'examens complémentaires.

- Comprendre la signification des principaux marqueurs pathologiques (valeurs physiologiques et pathologiques) ou d'imagerie.

- Analyser les données recueillies et les intégrer dans un processus de décision clinique.

- Evaluer la pertinence et les effets des décisions cliniques, et réajuster si nécessaire.

- Approfondir les principes de bon usage du médicament.

- Connaître les facteurs de variabilité de la réponse au médicament.

- Connaître les principales thérapeutiques non médicamenteuses, ainsi que leurs indications, contre-indications et effets secondaires.

- Identifier les signes d'une pathologie d'origine iatrogène.

Pilote : Pr Isabelle Quéré, PUPH, UFR Médecine

Co Pilote : Mme Sylvie Tomas, IFSI Perpignan

Nom	Coordonnées	Master
Pr Michel Amouyal	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Céline Bourcier	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Hubert Blain	Université de	MS, PhD

	Montpellier – UFR médecine	
Pr Guillaume Cartron	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Jean-Luc Faillie,	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Labauge	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Isabelle Laffont	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr de Wasières	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Béatrice Lognos	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Fessler	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Antonia Perez-Martin	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Moglie Le Quintrec	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Anne Wojtuszczyz	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Emmanuel Colombo	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Philippe Cuvillon	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Jean Emmanuel Serre	CHU Montpellier	MS, PhD

Programme : UE 1, semestre 1

Oncologie : 7 heures

- 1) Diagnostic des cancers et situations d'urgence en cancérologie (signes généraux, symptômes cliniques, histologie) : 2h00 Pr. Pierre Emmanuel Colombo
- 2) Prise en charge pré-thérapeutique : 3h00 Pr. Pierre Emmanuel Colombo
 - Bilan d'extension, classification, facteurs pronostiques, marqueurs tumoraux :
 - Evaluation des fragilités

- Recueil des données qualité
- Repérage des interlocuteurs compétents

3) Prise en charge globale et terminale de la maladie cancéreuse.

Soins de support 2h00 Pr. Philippe Cuvillon

Repérage des situations nécessitant des soins de support et des soins palliatifs, définition des soins de support adaptés

Hématologie oncologique

1- Introduction à l'oncologie-hématologie (1:30, CM)

De la physiologie à la pathologie

2- Interprétation de l'Hémogramme (1:00, ED)

- définition d'un hémogramme normale
- seuils d'urgence
- seuils d'exploration

3- Les différents syndromes cliniques en Hématologie (2 x 1:30, CM)

Approche sémiologique, investigation et thérapeutique

- N°1: Syndrome tumoral et syndrome hémorragique
- N°2: Syndrome anémique et syndrome infectieux

4- Les différentes explorations en Onco-Hématologie (2:00, ED)

Technique, objectifs, risque, interprétation

Myélogramme, Biopsie ostéo-médullaire

Cytométrie en flux, cytogénétique et biologie moléculaire

TEP-TDM

Maladies Chroniques

1- Introduction à la pathologie artérielle (3h, CM, ED) – APM, IQ

De la physiologie à la pathologie artérielle (tronc commun AOMI, AVC, coronaropathie, Aorte)

Hémostase / Flux / les différentes lésions vasculaires artérielles

2- Interprétation des examens (6:00, ED) : prévention, dépistage, stratégie d'élimination du diagnostic

- Examen écho-doppler, pressions distales, TcPO2 : principes de la réalisation et éléments d'interprétation APM (2h)
- Les facteurs de risque biologiques modifiables : lipides, glycémie, hémoglobine glyquée
- Les facteurs de risque cliniques modifiables : TA
- seuils d'exploration et seuil de traitement
- D-dimères

3- Les différents syndromes cliniques vasculaires (x 2h, CM) : 18h
Atelier de simulation clinique : 2h – Camille Roubille et Pierre Fesler

Approche sémiologique, investigation et thérapeutique

- N°1: AVC 2h
- N°2: AOMI 2h
- N°3 : coronaropathie 2h
- N°4 : Cardiopathies chroniques 2h
- N°5 : le diabète type 1 et type 2 2h
- N°6 : Les démences 2h
- N°7 : Maladies de Parkinson 2h
- N°8 : Epilepsie 2h

4- Les différentes explorations des maladies chroniques (4:00, ED)

Technique, objectifs, risque, interprétation

- Glycémie et hémoglobine glyquée
- Echo-doppler vasculaire : 1h (principes abordés au point 2) APM
- Echocardiographie, ECG
- EEG
- TDM, IRM

Maladies rénales chroniques, dialyse et transplantation

Rappel anatomique et physiologique et démarche diagnostique (3H)

Fonctionnement du rein

Désordres troubles hydro-électrolytiques et conséquences

Démarche diagnostique devant une élévation de la créatinine plasmatique

Les différents groupes de pathologies rénales

Maladie rénale chronique (3H)

Epidémiologie et facteurs de risque

Savoir diagnostiquer une maladie rénale chronique

Facteurs de progression des maladies rénales chroniques

Savoir évaluer la vitesse de progression

Connaitre les mesures thérapeutiques permettant de ralentir la progression de la maladie rénale chronique

Volume des enseignements : 61,5 heures d'enseignement sur deux semaines

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
UE 1	15			
Oncologie		7		
Hématologie		4,5	3	

Pharmacologie clinique		6		
Pathologie chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires		21	6	4
Maladies rénales chroniques, dialyse et transplantation		6		

Programme : UE 6, semestre 2, 20h

Oncologie : 5 heures

- Réunion de concertations pluridisciplinaires et grands principes thérapeutiques : 2h30
 - Chimiothérapies et thérapies ciblées (1h)
 - Principes de radiothérapie en cancérologie (45 min)
 - Principes chirurgie carcinologique (45min)
- Modalités de surveillance des cancers traités et parcours de soin et de vie 1h30
- Prise en charge globale et terminale de la maladie cancéreuse 1h

Hématologie : 5h

Prise en charge pré-thérapeutique : 2h00

- Evaluation des fragilités
- Recueil des données qualité
- Repérage des interlocuteurs compétents

Prise en charge globale, parcours de soin et parcours de vie 3h

- Soins de support
- Repérage des situations nécessitant des soins de support et des soins palliatifs, définition des soins de support adaptés

Pathologie chroniques stabilisées, prévention et prise en charge en soins primaires 10h

Les traitements médicamenteux, principes de prise en charge globale ($\pm 10h$)

- Anti agrégants plaquettaires
- Anticoagulants
- Antidiabétiques oraux
- Hypolipémiantes

- Traitements de l'épilepsie (neuro) et prise en charge neuro psychologique (1h)
- Traitements de la maladie de parkinson (neuro) et prise en charge rééducative (1h)
- Rééducation et réadaptation de l'AVC (neurovasc) et prise en charge rééducative (2h)

Néphrologie

Connaitre les principes de traitement curatif et préventif 1h

Principes et Technique de suppléance de l'insuffisance rénale chronique (4H)

Education thérapeutique, traitement de suivi chronique

Hémodialyse

Dialyse Péritonéale

Transplantation rénale

Volume des enseignements : 20 heures d'enseignement sur deux semaines

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
UE 6	6			
Oncologie			5h	
Hématologie			5h	
Pathologie chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires			10	
Maladies rénales chroniques, dialyse et transplantation			5h	

UE 2 : Sciences infirmières et pratique avancée (6 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- comprendre les fondements de l'exercice infirmier en pratique avancée, à travers l'apprentissage des concepts, modèles et théories en sciences infirmières,
- approfondir l'épistémologie et les analyses critiques des sciences infirmières,
- approfondir la relation thérapeutique.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir atteint les objectifs suivants :

- Maitriser les définitions, rôles, missions, modalités d'exercice en pratique avancée.
- Consolider les concepts mobilisés dans les sciences infirmières en lien avec la pratique avancée.
- Maitriser :
 - les modèles et théories en sciences infirmières,
 - les principes de l'épistémologie,
 - les principaux éléments de l'histoire des soins infirmiers.

Pilote : Brigitte EUDELIN (MS) Directrice de soins coordinatrice Institut de Formation aux Métiers de la Santé CHU Nîmes

CoPilote : Dr Céline Bourcier MCU-PH Directrice de l'École du Cancer de Montpellier Radiothérapie – UFR Médecine

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Niveau d'étude
Ljiliana JOVIC (PhD),	Ljiljana.jovic@ars.sante.fr	directeur des soins et conseillère technique régionale ARS IDF docteur en sociologie
Didier LECORDIER	Didier.lecordier@univ-nantes.fr	infirmier, cadre de santé, doctorant
Michel POISSON.	Michel.poisson12@free.fr	infirmier, cadre supérieur de santé, doctorant
Fabien COLARDELLE,	fabcolar@gmail.com	Infirmier master 2 sciences cliniques infirmières option oncologie université Aix Marseille 2014
Pr Lavabre Bertrand	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Céline Bourcier	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD

Programme :

Intervenant	Contenu	méthode	durée	Date
B EUDELIN	Présentation de UE : finalité modalités d'évaluation	CM	1H	17 décembre 2018

Medecins	L'infirmière en pratique avancée : le regard médical	CM	2 OU 3H	17 décembre 2018
Ljilana JOVIC	-Champ de compétence de l'infirmière en pratique avancée à partir d'un cadre réglementaire -Les enjeux des pratiques avancées	CM	3 H	18 décembre 2018
	-La consultation infirmière : limite enjeux conduite à tenir	Temps d'exploitation A partir d'une travail de recherche	3H + TP	18 décembre 2018
Didier LECORDIER	Introduction aux sciences infirmières : modèles et théories en sciences infirmières	Temps d'exploitation A partir d'une travail de recherche en groupe	6H + TP	19 décembre 2018
Michel POISSON	-Historique et évolution de la profession d'infirmier	CM	6h	20 décembre 2018
F COLARDELLE	Etude de situations cliniques : évaluation positionnement	Temps d'exploitation A partir d'une travail de recherche en groupe	6H + TP	21 décembre 2018

Volume des enseignements :

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
UE 2 Sciences infirmières et pratique avancée	6	12	15	33H

UE 3 Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- faire connaître :

- les règles de déontologie et les principes d'éthique liés à l'exercice professionnel en pratique avancée,

- les principes juridiques de l'exercice professionnel en pratique avancée, notamment lié à l'interprofessionnalité ;

- développer une approche éthique et réflexive dans les soins infirmiers en pratique avancée.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir atteint les objectifs suivants :

- Sur le plan de la responsabilité, maîtriser les grands principes juridiques de l'exercice infirmier en pratique avancée.

- Sur le plan de l'éthique, développer la réflexion éthique et l'analyse réflexive de tout acte ou prise en charge infirmière notamment en pratique avancée (bienveillance, non malveillance, autonomie, justice etc.).

Pilote : Laure BURGER

CoPilote : Professeur Anne DORANDEU, UFR Médecine

Enseignants :

Noms	Coordonnées	Diplômes
Marie Lise ANTOLIN	marie-lise.antolin@ch-carcassonne.fr	Master droit
Laure BURGER	Laure.burger@fhp-lr.com	Master droit
Professeur Anne DORANDEU	anne.dorandeu@chu-nimes.fr	Doctorats de Médecine et de sciences
Béatrice GALLIBERT	beatrice.galibert@ch-carcassonne.fr	Master Ethique
Lucile LAMBERT-GARREL	l.garrel@gmail.com	Doctorat Droit
Professeur François VIALLA	f.vialla@gmail.com	Doctorat Droit

Programme :

- Mme Marie Lise ANTOLIN (formatrice IFSI Carcassonne), Master de droit → rappels des principes fondamentaux juridiques et déontologiques (responsabilité, droits des patients...) **1h30**
- Mme Laure BURGER, Maîtrise de droit pénal/Master de droit des administrations sanitaires et sociales → présentation de l'UE et de certaines bases (approche et évolution des différents concepts abordés, hiérarchie des normes...), **2h**
- Pr Anne DORANDEU → Professeur des universités Déontologie, secret professionnel (**1h30**)
- Mme Béatrice GALIBERT (formatrice IFSI Carcassonne), Master d'Éthique → rappels des principes fondamentaux éthiques (démarche décisionnelle éthique...) **1h30**
- Mme Lucile LAMBERT-GARREL (maitre de conférences en droit à l'université de Montpellier) → éthique **1h30**
- Pr François VIALLA (Docteur en droit, Professeur des universités, Directeur du CEERDS) → la responsabilité juridique des IPA **2h**

Volume des enseignements :

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
Responsabilité, éthique, législation, déontologie	3	5	5	/

UE 4 Langue vivante (3 ECTS)

Cet enseignement est destiné à acquérir les connaissances en anglais médical permettant d'appréhender la lecture d'articles scientifiques dans les domaines d'intervention de l'infirmier en pratique avancée.

Pilote : Mme LEVIN Rama, UFR Médecine

CoPilote : Mme Sophie Bentz, DRCI CHU de Montpellier

Enseignants :

Nom	Coordonnées	DE IPA
LEVIN Rama	06 52 06 03 78	Année 1 IPA
IPA	06 52 06 03 78	Année 2 IPA

Programme :

Ce programme est conçu sur deux années (M1 et M2) avec 12 heures par année. L'objectif est de permettre à tous les étudiants de lire un article médical d'un journal spécialisé. D'une part, des outils simplifiés et structurés sont donnés pour donner des bases claires et facilement utilisables. D'autre part, les obstacles à l'autonomie sont mis en avant et des solutions sont proposées. Il s'agit avant tout d'accompagner les étudiants afin de mettre en place des stratégies d'autonomie personnalisées en s'appuyant sur les connaissances et les compétences des étudiants.

Programme première année :

Remise à niveau (grammaire générale simplifiée)

Lexique spécialisé, en particulier dans les domaines d'intervention IPA (examens, médicaments, maladies, parties du corps, symptômes...)

Présentation de l'article médical en anglais

Grammaire/vocabulaire appliqués à la compréhension d'un article médical (temps, mots de liaison, quantificateurs, groupes nominaux complexes, préfixes/suffixes, statistiques, abréviations...)

Méthodologie de la lecture d'un article médical

Entraînement à la lecture d'un article médical authentique

Exercices divers pour stimuler et optimiser les compétences nécessaires

Volume des enseignements :

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
UE 4 Langue vivante (anglais)				
		12		

UE 5 Méthodes de travail (3 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- former pour permettre l'acquisition de l'ensemble des compétences numériques transversales (information et données, communication et collaboration, création de contenu, protection et sécurité) et les compétences numériques spécifiques à l'exercice d'un infirmier en pratique avancée (par ex. appareils de santé connectés, données sensibles, etc.),
 - certifier les compétences à l'aide d'un des référentiels en vigueur (par ex. Pix) avec une attention particulière portée sur le domaine de la recherche bibliographique.

Pilote : Bruno Delon, Infirmier Msc, IFMS Nîmes

CoPilote : Pr_Maurice Hayot, PUPH, UFR Médecine, MUSE, CHU Montpellier

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Master
Marie Pierre Sanche, Infirmière Msc (OK ce jour)		Oui
Dr Luc Téot, Médecin (non contacté à ce jour)		Oui
Magali Aubac, Infirmière PhDC (non contacté à ce jour)		Oui

Volume des enseignements :

Méthodes de travail	ECTS : 3	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
Veille documentaire en ligne : Outils de recherche, bases de données. Outils de veille (netvibes, scoop it) et d'indexation documentaire (zotero)		2h30		2h
Certification des compétences numériques via plateforme MUSE (C2i santé)		1h		12h
Utilisation stockage et sécurisation		2h		2h

des données en santé : Règlementations, dispositifs, dossier médical partagé ; Systèmes de sécurisation des données, prévention des attaques numériques				
Travail de soins en réseau et utilisation des outils numériques : retour d'expériences par des professionnels de santé utilisateurs et promoteurs des outils numériques		2h		2h
Les outils de santé connectés : politiques publiques, rôle et limites, le serious game dans l'accompagnement du patient		2h30		2h

IV-1-2 Semestre 2

UE 1 et UE 6: Clinique (15 ECTS)

Cf Premier Semestre

UE 7 : Formation et analyse des pratiques professionnelles (CM, ED, TP) (6 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- faire connaître :

- les grandes théories de l'apprentissage,*
- les principes des pratiques interprofessionnelles ;*

- apprendre à maîtriser :

- l'ingénierie de la formation et pédagogique, ainsi que les principes de l'évaluation des pratiques professionnelles,*
- les fondamentaux en gestion des risques et en démarche qualité ;*

- acquérir des compétences de gestion de projet.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir atteint les objectifs suivants :

- Etre en capacité de concevoir et mettre en œuvre des actions de formation, notamment interprofessionnelles.*
- Etre capable de mener une démarche de gestion des risques et une démarche qualité.*

Pilote : Joël GRUET-MASSON Directeur des soins filière infirmière, Directeur IFSI IFAS
Master Sciences du travail et de la société DCIO CNAM Paris 2008

Copilote : Josh RUBENOVITCH Médecin Directeur Qualité Gestion des Risques (CHU Montpellier),
Coordonnateur de la Gestion des Risques Associés aux Soins (CHU Montpellier)

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Master
Amina HENNETIER	a-hennetier@chu-montpellier.fr 04 67 33 07 91	Master sciences du travail
Rachida ABBAS	rachida.abbas@ch-narbonne.fr 06 74 32 60 23	Master gestion des établissements sanitaires et sociaux Master administration des

		établissements publics de santé
Muriel RIBERT	m-ribert@chu-montpellier.fr 04 67 33 88 88	Master sciences de l'éducation
Christiane CHARIGNON	christiane.charignon@ch-carcassonne.fr	Master sciences de l'éducation
Gyslaine BAÏSSET	gbaisset@ch-bassindethau.fr 04 67 46 58 72	Master Education formation et pratiques sociales
Florence REYGNIER	freygnier@ch-ales.fr 04 66 78 21 42	Master 2 Sciences Humaines et Sociales mention sciences de l'éducation spécialité
Yves SUDRIES	Yves.sudries@ch-perpignan.fr 04 68 28 67 59	Master sciences de l'éducation, spécialité responsable d'évaluation, de formation et d'encadrement, option recherche
Dr Christian BENGLER	CHU de Nîmes	Oui
Dr Michel CAZABAN	CHU de Nîmes	Oui
Mme Cathy ROELANTS	CDS IBODE CHU de Montpellier	Oui
Pr Michel AMOUYAL	UFR Médecine	Oui

Programme :

Trois domaines nécessaires à la pratique avancée :

IPA, formateur (6 heures) :

Intervenants, champs d'intervention, nombre d'heures :

- Ghislaine BAÏSSET (IFSI Sète) : les théories de l'apprentissage au service du leadership de l'IPA (2 heures)
- Florence REYGNIER (IFSI Alès) : l'évaluation : conceptions et méthodes (2 heures) ;
- Yves SUDRIES (IFSI PERPIGNAN) : l'ingénierie de formation.

IPA, accompagnateur (10 heures) :

Intervenants, champs d'intervention, nombre d'heures:

- Muriel RIBERT (IFSI CHU Montpellier) : APP, apports théoriques (2 heures)
- Christiane CHARIGNON (IFSI Carcassonne) / Muriel RIBERT (IFSI CHU Montpellier) / Pr. Michel AMOUYAL (CHU Montpellier) : séances d'APP (2 x 3 heures)
- Amina HENNETIER (IFSI CHU Montpellier), Rachida ABBAS (Directeur des soins IFSI Perpignan et Narbonne) : principes interprofessionnels de collaboration, coopération, partenariat... et leur application dans le champ de la santé.

IPA, acteur qualité sécurité (8h) :

Intervenants, champs d'intervention, nombre d'heures : noms transmis par J. RUBENOVITCH, C. ROËLANTS...

- La qualité gestion des risques en santé (historique, contexte, actualités),
- La démarche d'amélioration continue, le compte qualité
- Les notions de culture sécurité. Les facteurs humains et organisationnels
- Les usagers co-acteurs de leur sécurité
- Les vigilances
- Les méthodes/outils en vigueur et leur application pratique : les EPP, analyses des risques, gestion des événements indésirables, analyses systémiques (CREX, RMM,..), suivi et indicateurs.

Volume des enseignements :

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
Formation et analyse des pratiques professionnelles	6	12	12	16

UE 8 Santé Publique (CM, ED, TP) (6 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- approfondir les éléments de l'organisation du système de santé ;
- les grands principes de santé publique, d'épidémiologie, des politiques de santé et de leurs financements,
- les principes de l'évaluation des systèmes de santé ;
- maîtriser le fonctionnement des parcours de santé et des programmes d'éducation à la santé ;
- maîtriser les usages numériques et objets connectés au sein des parcours de santé.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir atteint les objectifs suivants :

- Etre capable de :
- concevoir, coordonner, organiser et évaluer des parcours de santé,
- connaître les principes de santé publique et les principes d'épidémiologie,
- participer, coordonner et animer un programme d'éducation à la santé, de prévention, de dépistage et d'éducation thérapeutique.

Pilote GCS IFSI: Mme Béatrice Madamours *IFMS Nîmes*

Co Pilote UFR: Dr Pascale Fabbro Peray, UFR Médecine, CHU de Nîmes

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Master
Bentz Sophie	DCGS, CHU Montpellier, s-bentz@chu-montpellier.fr	MS, PhD
Magalie Aubac	CHU Montpellier	Oui
K. Baumgartner	IFSI Sète	Oui
Dr Duflos Claire	Unité Recherche Clinique, DIM, CHU Montpellier, c-duflos@chu-montpellier.fr	MD, MS
Pastre Florent	IFSI Alès	oui
Dr Muraz Thibaud	CHU Nîmes	MD, PhD
Dr Carbonnel G	UFR Médecine, DMG	MD, MS

Volume des enseignements :

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
Santé Publique	6	8	6	6

UE 9 Recherche (CM, ED, TP) (6 ECTS)

Cet enseignement est destiné :

- présenter et expliquer :

- les principes et méthodologies de la recherche et comprendre les processus expérimentaux mis en œuvre,*
- la méthodologie de recherche bibliographique,*
- les éléments d'analyse critique de la littérature scientifique et des données existantes.*

Pilote : Dr Marie-Christine PICOT, PhD, HDR

CoPilote : Sophie Bentz- DRCI CHU de Montpellier

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Master UE9
Bentz Sophie	DCGS, CHU Montpellier, s-bentz@chu-montpellier.fr	Spécificités de la Recherche en soins
Formateur IFSI Sète	Attente confirmation	EBN
Delonca Christine	DRI, CHU MONTPELLIER c-delonca@chu-montpellier.fr	Réglementaire RC
Duflos Claire	Unité Recherche Clinique, DIM, CHU Montpellier, c-duflos@chu-montpellier.fr	Analyse critique article scientifique
Lainé Anne	IFSI Montpellier	Définition Problématique
Macioce Valérie	Unité Recherche Clinique, DIM, CHU Montpellier, v-macioce@chu-montpellier.fr	Recherche bibliographique
Mottaz Anne-Marie	IFMS de Nîmes	Recherche qualitative
Picot Marie-Christine	Unité Recherche Clinique, DIM, CHU Montpellier, mc-picot@chu-montpellier.fr	Introduction Recherche et Epidémiologie / Principe des études cliniques
Visier Laurent	Faculté de médecine / Université de Montpellier UMR 5112 (CEPEL) laurent.visier@umontpellier.fr	Recherche qualitative

Programme : CM, ED, TP

- Introduction Recherche et Epidémiologie
- Spécificité de la recherche en soins
- Evidence Based Nursing
- Principe des études cliniques médicamenteuses et non médicamenteuses

- La recherche qualitative : principe et méthodologie
- Recherche impliquant la Personne Humaine : Réglementation
- Définir une problématique de recherche
- Recherche bibliographique
- Méthodologie Analyse critique article scientifique

Volume des enseignements présentsiels : 25 heures

Intitulé UE 9 : Recherche	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
• Recherche et Epidémiologie : généralités, objectifs, champs, définitions		2		
• Spécificité de la recherche en soins		1		
• Evidence Based Nursing (Principe et mise en œuvre)		2		
• Principe des études cliniques médicamenteuses et non médicamenteuses		4		
• La recherche qualitative : Principe et Méthodologie		3		3
• Recherche impliquant la Personne Humaine : Réglementation		1		
• Du questionnaire à la problématique		1		
• Recherche bibliographique		2		2
• Structure d'un article scientifique		1		
• Méthodologie Analyse critique article scientifique			3	
TOTAL		17	3	5

Travail personnel : Rédaction d'une problématique de recherche en incluant le rationnel (recherche bibliographique). Dans le cadre du contrôle des connaissances, ce travail sera évalué et noté (50% de la note de la partie 1 de l'UE recherche)

UE 10 Stage (6 ECTS)

UE Stage 1 : durée minimale 2 mois (6 ECTS)

Les objectifs du stage sont de :

- développer les compétences cliniques de l'infirmier en pratique avancée ;
- observer et analyser le fonctionnement d'une structure prenant en charge la santé d'une population ;
- décrire et analyser un aspect de l'exercice professionnel observé en lien avec les missions de l'infirmier en pratique avancée.

Ce stage donne lieu à un rapport de stage dont le format et le contenu sont déterminés par la composante ou la structure organisant la formation. Ce rapport sera évalué par le maître de stage et fera partie de l'évaluation finale du stagiaire.

La validation de ce stage est prononcée par un jury composé d'au moins un enseignant-chercheur, du responsable des stages dans la formation au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage.

Pilote : M Michel Forax, Directeur des établissements Nîmes et Grabels de la Croix Rouge Française

CoPilote : Pr Michel Amouyal, UFR de Médecine

Outils de suivis :

- **Port-folio individuel avec objectifs institutionnels et personnels**
- **Bilan de compétences à remplir par le maître de stage**

Travail en commun à définir avec UE 7 **Formation et analyse des pratiques professionnelles**

Présentation des mentions et domaines d'intervention en pratique avancée

Cette présentation est destinée à découvrir les différents aspects de l'exercice infirmier en pratiques avancées dans les pathologies définies par le code de la santé publique.

Cette présentation sera effectuée en fin de première année, dans le cadre d'un séminaire d'une demi-journée au cours duquel se succéderont des présentations formalisées de représentants du corps médical ou du corps infirmier, et des témoignages d'IPA en activité.

Chaque étudiant devra choisir une mention pour sa seconde année de formation. Le DE IPA sera validé pour ladite mention.

IV-2 Seconde Année : DE2

IV-2-1 Organisation Générale des enseignements

Les trois Mentions du DE IPA sont définies de la façon suivante :

Mention 1 : Pathologies chroniques stabilisées; prévention et polypathologies courantes en soins primaires

- Accident vasculaire cérébral
- Artériopathies chroniques
- Cardiopathie, maladie coronaire
- Diabète de type 1 et diabète de type 2
- Insuffisance respiratoire chronique
- Maladie d'Alzheimer et autres démences
- Maladie de Parkinson
- Epilepsie.

Mention 2 : Oncologie et hémato-oncologie

Mention 3 : Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale

L'architecture du Diplôme est la suivante :

Semestre 3 : 30 ECTS

1/ Tronc commun à l'ensemble des mentions : (6 ECTS)

- UE 1 : UE1 Recherche (3 ECTS)
- UE 2 : UE2 langue vivante (3 ECTS)

2/ UE(s) spécifiques aux mentions choisies : (24 ECTS)

- Mention 1 : Pathologies chroniques stabilisées : prévention et polypathologies courantes en soins primaires
 - UE 1 : Bases fondamentales
 - UE 2 : Clinique
 - UE 3 : Parcours de santé
- Mention 2 : Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale
 - UE 1 : Bases fondamentales
 - UE 2 : Clinique
 - UE 3 : Parcours de santé
- Mention 3 : Oncologie et hémato-oncologie
 - UE 1 : Bases fondamentales
 - UE 2 : Clinique
 - UE 3 : Parcours de santé

Semestre 4 : 30 ECTS

- Stage de 6 mois (30 ECTS)

IV-2-2 Semestre 3

I - UE(s) communes à l'ensemble des mentions (6 ECTS)

UE 1. Recherche (3 ECTS)

Cet enseignement est destiné à connaître

- *Le traitement et l'analyse de données scientifiques*
- *L'élaboration d'une question scientifique et d'une hypothèse de travail*
- *La construction d'un protocole de recherche*
- *Les bases de la communication et de la valorisation de la recherche*

Pilote : Dr Marie-Christine PICOT, PhD, HDR

CoPilote : Sophie Bentz, DRCI CHU de Montpellier

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Master UE9
Bentz Sophie	DCGS, CHU Montpellier, s-bentz@chu-montpellier.fr	Spécificités de la Recherche en soins
Formateur IFSI Sète	Attente confirmation	EBN
Delonca Christine	DRI, CHU MONTPELLIER c-delonca@chu-montpellier.fr	Réglementaire RC
Duflos Claire	Unité Recherche Clinique, DIM, CHU Montpellier, c-duflos@chu-montpellier.fr	Analyse critique article scientifique
Lainé Anne	IFSI Montpellier	Définition Problématique
Macioce Valérie	Unité Recherche Clinique, DIM, CHU Montpellier, v-macioce@chu-montpellier.fr	Recherche bibliographique
Mottaz Anne-Marie	IFMS de Nîmes	Recherche qualitative
Fabbro Peray Pascale	Université de Montpellier – UFR médecine	Santé Publique, épidémiologie
Picot Marie-Christine	Unité Recherche Clinique, DIM, CHU Montpellier, mc-picot@chu-montpellier.fr	Introduction Recherche et Epidémiologie / Principe des études cliniques
Visier Laurent	Faculté de médecine / Université de Montpellier UMR 5112 (CEPEL) laurent.visier@umontpellier.fr	Recherche qualitative

Programme : CM, ED, TP

- Introduction à l'analyse de données scientifiques
- Méthodologie de l'analyse des données scientifiques
- Spécificité de la recherche en soins
- Evidence Based Nursing
- Définir une problématique de recherche clinique
- Elaborer une question de recherche clinique
- Elaborer une hypothèse de travail
- Construire un protocole de recherche clinique
- Communication en recherche clinique
- Valorisation de la recherche
- Cycle de vie d'un projet de recherche : Protocole de recherche, mise en œuvre, Appels à projet
- Analyses des données scientifiques ; notions de bases en statistiques
- Valorisation scientifique, diffusion des connaissances

Volume des enseignements présentiels : 14 heures

Intitulé UE 9 : Recherche	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
• Cycle de vie d'un projet de recherche : processus global		2		
• Appels à Projet de recherche		1		
• Elaborer un protocole de recherche		2	2	
• Analyses des données quantitatives (statistiques de base)		2		
• Communication scientifique : Communication orale – Poster – Article scientifique		2		3
TOTAL		9	2	3

Travail personnel : Réalisation d'un poster scientifique (à partir d'un article scientifique en lien avec la mention). Dans le cadre du contrôle des connaissances, ce travail sera évalué et noté (50% de la note de la seconde partie de l'UE recherche).

UE 2 Langue vivante (3 ECTS)

Cet enseignement est destiné à acquérir les connaissances en anglais médical permettant d'appréhender la lecture d'articles scientifiques dans les domaines d'intervention de l'infirmier en pratique avancée.

Pilote : Mme LEVIN Rama, UFR Médecine

CoPilote : Mme Sophie Bentz, DRCI CHU de Montpellier

Enseignants :

Nom	Coordonnées	DE IPA
LEVIN Rama	06 52 06 03 78	Année 2 IPA

Programme :

Ce programme est conçu sur deux années (M1 et M2) avec 12 heures par année. L'objectif est de permettre à tous les étudiants de lire un article médical d'un journal spécialisé. D'une part, des outils simplifiés et structurés sont donnés pour donner des bases claires et facilement utilisables. D'autre part, les obstacles à l'autonomie sont mis en avant et des solutions sont proposées. Il s'agit avant tout d'accompagner les étudiants afin de mettre en place des stratégies d'autonomie personnalisées en s'appuyant sur les connaissances et les compétences des étudiants.

Programme seconde année :

Perfectionnement des acquis précédents (grammaire générale simplifiée)

Lexique spécialisé, en particulier dans les domaines d'intervention IPA (examens, médicaments, maladies, parties du corps, symptômes...)

Présentation de l'article médical en anglais

Grammaire/vocabulaire appliqués à la compréhension d'un article médical (temps, mots de liaison, quantificateurs, groupes nominaux complexes, préfixes/suffixes, statistiques, abréviations...)

Méthodologie de la lecture d'un article médical

Entraînement à la lecture d'un article médical authentique

Exercices divers pour stimuler et optimiser les compétences nécessaires

Volume des enseignements :

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
UE 4 Langue vivante (anglais)		12		

II - UE(s) spécifiques à la mention choisie (24 ECTS)

Les unités d'enseignement qui suivent sont à décliner en fonction du choix de l'étudiant entre les mentions suivantes :

- pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires ;
- oncologie ;
- maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale.

Mention 1 : Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires

Responsable de la Mention : Pr Pierre Fessler

M1-UE 1. Mention Bases fondamentales (6 ECTS)

Les enseignements de l'UE Clinique sont organisés au troisième semestre de la formation.

Cet enseignement est destiné à :

- connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigation et les thérapeutiques - appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la perspective « soins infirmiers » et en s'appuyant également sur les sciences infirmières.

Pilote : Brigitte EUDELIN (MS) Directrice de soins coordinatrice IFMS CHU Nîmes

CoPilote : Pr Pierre FESSLER – UFR Médecine

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Niveau d'étude
Ljiliana JOVIC (PhD),	Ljiljana.jovic@ars.sante.fr	directeur des soins et conseillère technique régionale ARS IDF docteur en sociologie
Didier LECORDIER	Didier.lecordier@univ-nantes.fr	infirmier, cadre de santé, doctorant
Michel POISSON.	Michel.poisson12@free.fr	infirmier, cadre supérieur de santé, doctorant

Fabien COLARDELLE,	fabcolar@gmail.com	Infirmier master 2 sciences cliniques infirmières option oncérologie université Aix Marseille 2014
Pr Michel Amouyal	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Labauge	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Isabelle Laffont	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Béatrice Lognos	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Fessler	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Antonia Perez- Martin	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Anne Wojtusciszy	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Antoine Avignon	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Ariane Sultan	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr François Roubille	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pascale Vie	IFSI Sete	Master 2 en sciences humaines/société Option parcours patient
Nathalie Bornancin	Perpignan oncologie	Master en sciences de l'éducation
Alexandra Maurine	IFSI Castelnau Le Lez	Master 2 en sciences cliniques Parcours complexes de soins
Sylvie Febbraro	Centre de dialyse	Master 2 en sciences de l'éducation Université de Montpellier 3

Volume des enseignements :

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
UE 2 Sciences infirmières et pratique avancée	6	12	15	33H

M1-UE 2 Clinique (14 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- connaître et analyser la sémiologie des pathologies listées dans la mention pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires ; comprendre les relations entre les pathologies et leurs marqueurs biologiques (valeurs physiologiques et pathologiques). ; connaître les différentes classes thérapeutiques et les différentes indications des médicaments ; connaître les mécanismes de la toxicité des molécules et leurs effets indésirables liés ou non à l'effet pharmacologique ; connaître les différents mécanismes d'actions des médicaments et autres produits de santé ainsi que les risques de toxicité ; connaître les stratégies thérapeutiques afférentes aux pathologies ; connaître les référentiels scientifiques, recommandations et consensus élaborés par les autorités sanitaires et les sociétés savantes ; connaître les éléments de surveillance biologique et d'imagerie médicale ; connaître les comportements des patients atteints des pathologies visées.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées : Analyser et évaluer l'état de santé dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours et la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, les différentes pathologies et les différents traitements, notamment grâce à l'évaluation au domicile du patient. Définir des actions de prévention pertinentes (vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d'infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et en assurer le suivi.

Identifier les examens et tests à réaliser en fonction de la pathologie et les mettre en œuvre.

Identifier par un questionnement adapté, en face-à-face ou à distance, des événements de vie pouvant avoir un impact sur la situation du patient.

Repérer des événements indésirables associés aux soins et contribuer au bilan préparatoire à la déclaration par le médecin traitant.

Identifier les troubles cognitifs par un questionnement adapté et un examen clinique.

Évaluer l'état nutritionnel et interpréter l'évaluation paraclinique de l'état nutritionnel.

Évaluer la perte d'autonomie et ses conséquences à l'aide d'échelles et grilles validées et adaptées au contexte (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie).

Analyser les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins et savoir orienter la personne en conséquence.

Évaluer, par un questionnement adapté et par l'examen clinique, l'observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements .

Analyser les risques de décompensation potentiellement liés à la non prise du traitement, à la consommation d'alcool et autres substances, aux changements de conditions de vie ...

Identifier les complications et les risques de complication liés à la pathologie du patient.

Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées.

- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation de son état de santé :

Analyser la pertinence de la prescription d'examen complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation du patient.

Analyser la pertinence du renouvellement de traitement médicamenteux et les adaptations nécessaires du dosage et de l'heure de prise à partir de l'analyse de l'état de santé du patient.

Analyser l'activité physique et la pratique sportive et évaluer les besoins.

Analyser la pertinence du renouvellement de prescription médicale d'actes infirmiers.

Analyser la pertinence du renouvellement de prescription et les adaptations nécessaires de la posologie d'aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées, de dispositifs médicaux, de dispositifs d'aide à la vie.

Analyser et évaluer la perte d'autonomie et identifier les démarches administratives permettant l'obtention d'aides au maintien à domicile.

Définir un projet de soin dans des situations complexes : troubles du comportement, refus de soin, dénutrition, douleur, fin de vie ...
 Définir un projet de soin portant sur les modifications thérapeutiques des modes de vie en fonction de la pathologie.

Pilote : Pr Isabelle Quéré, PUPH, UFR Médecine

Co Pilote : Mme Sylvie Tomas, IFSI Perpignan

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Niveau d'étude
Ljiliana JOVIC (PhD),	Ljiljana.jovic@ars.sante.fr	directeur des soins et conseillère technique régionale ARS IDF docteur en sociologie
Didier LECORDIER	Didier.lecordier@univ-nantes.fr	infirmier, cadre de santé, doctorant
Michel POISSON.	Michel.poisson12@free.fr	infirmier, cadre supérieur de santé, doctorant
Fabien COLARDELLE,	fabcolar@gmail.com	Infirmier master 2 sciences cliniques infirmières option oncérologie université Aix Marseille 2014
Pascale Vie	IFSI Sete	Master 2 en sciences humaines/société Option parcours patient
Nathalie Bornancin	Perpignan oncologie	Master en sciences de l'éducation
Alexandra Maurine	IFSI Castelnau Le Lez	Master 2 en sciences cliniques Parcours complexes de soins
Sylvie Febbraro	Centre de dialyse	Master 2 en sciences de l'éducation Université de Montpellier 3
Pr Michel Amouyal	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Labauge	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Isabelle Laffont	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Béatrice Lognos	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Fessler	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Antonia Perez-Martin	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Anne Wojtusciszyn	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Patrice Ray	Université de Montpellier – UFR médecine	MS
Pr Antoine Avignon	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Ariane Sultan	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr François Roubille	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Florence Leclercq	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD

Volume des enseignements : 50 heures d'enseignement sur six semaines

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
M1-UE2	14			
Diabétologie		10	6	7
Neurovasculaire et neuro dégénératif		14	10	10
Vasculaire périphérique		10	10	14
Cardiologie		10	10	15
Prévention soins primaires		23	10	

M1-UE3 Parcours de Santé (4 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- maîtriser la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé ;
- assurer le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, notamment le lien ville-hôpital ;

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique :
- Définir, mettre en œuvre et évaluer les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions recommandées de prévention et d'éducation thérapeutique en fonction de la pathologie aux différentes étapes du parcours du patient.
- Définir et anticiper les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins, pour mieux aider et orienter le patient et prévenir les ruptures de soins.
- Aider le patient à développer des compétences d'auto-soin.
- Analyser les besoins du patient au regard des difficultés de la vie courante et apporter les conseils adaptés.
- Délivrer les conseils nutritionnels correspondant aux recommandations pour la population générale et dans certaines situations.
- Relayer auprès du patient les actions de prévention nationale.
- Identifier les risques d'épuisement de l'aidant et mettre en œuvre les actions adaptées.
- Identifier les risques de maltraitance, repérer les situations de maltraitance et mettre en œuvre les actions adaptées.
- Identifier les besoins des familles et aidants naturels et professionnels.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage.
- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés :
- Participer à l'organisation des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé, pour une meilleure gestion du parcours du patient, notamment face à des situations complexes.
- Organiser avec les autres intervenants le parcours de santé de personnes vulnérables et polyopathologiques dans un but préventif, curatif ou palliatif.

- Identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement.
- Identifier les enjeux de la mise à jour des bases de données et des registres liés aux pathologies chroniques et les renseigner.

Pilote : Mme Alexandra Maurine, IFSI Castelnau le Lez

Co Pilote : Pr H Blain, UFR Médecine

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Niveau d'étude
Ljiliana JOVIC (PhD),	Ljiljana.jovic@ars.sante.fr	directeur des soins et conseillère technique régionale ARS IDF docteur en sociologie
Didier LECORDIER	Didier.lecordier@univ-nantes.fr	infirmier, cadre de santé, doctorant
Michel POISSON.	Michel.poisson12@free.fr	infirmier, cadre supérieur de santé, doctorant
Pascale Vie	IFSI Sete	Master 2 en sciences humaines/société Option parcours patient
Nathalie Bornancin	Perpignan oncologie	Master en sciences de l'éducation
Alexandra Maurine	IFSI Castelnau Le Lez	Master 2 en sciences cliniques Parcours complexes de soins
Eric Grandini	CDS CHU de Nîmes	MS
Pr Michel Amouyal	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Céline Bourcier	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Guillaume Cartron	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Labauge	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Isabelle Laffont	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Guillaume Cayla	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Béatrice Lognos	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Fessler	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Antonia Perez-Martin	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Anne Wojtusciszyn	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Ariane Sultan	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Antoine Avignon	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr François Roubille	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD

Pr Leclercq Florence	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Xavier de la Tribonière	CHU de Montpellier- Education Thérapeutique	MS
Pr Arnaud Bourdin	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr de Wasières	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Patient Expert		

Volume des enseignements : 50 heures d'enseignement sur deux semaines

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
M1-UE2	4			
Diabétologie		5	5	
Neurovasculaire		5	5	
Vasculaire périphérique		5		4
Cardiologie		5		4
Prévention soins primaires		5	7	

Mention 2. Oncologie

Responsable de la Mention : Dr Céline Bourgier

M2-UE 1. Mention Bases fondamentales (6 ECTS)

Les enseignements de l'UE Clinique sont organisés au troisième semestre de la formation.

Cet enseignement est destiné à :

- connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigation et les thérapeutiques - appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la perspective « soins infirmiers » et en s'appuyant également sur les sciences infirmières.

Pilote : Pr Nadine Houédé – UFR Médecine

CoPilote : Monsieur Eric Grandini – IFMS CHU de Nîmes

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Niveau d'étude
Ljiliana JOVIC (PhD),	Ljiljana.jovic@ars.sante.fr	directeur des soins et conseillère technique régionale ARS IDF docteur en sociologie
Didier LECORDIER	Didier.lecordier@univ-nantes.fr	infirmier, cadre de santé, doctorant
Michel POISSON.	Michel.poisson12@free.fr	infirmier, cadre supérieur de santé, doctorant
Fabien COLARDELLE,	fabcolar@gmail.com	Infirmier master 2 sciences cliniques infirmières option oncologie université Aix Marseille 2014
Pr Eric Assenat	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Céline Bourgier	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Nadine Houédé	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Guillaume Cartron	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Marc Ychou	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Michel Amouyal	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Béatrice Lognos	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD

Pr David Azria	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Emmanuel Colombo	Pr Pierre Emmanuel Colombo	Pr Pierre Emmanuel Colombo
Pr Philippe Cuvillon	Pr Philippe Cuvillon	Pr Philippe Cuvillon
Pascale Vie	IFSI Sete	Master 2 en sciences humaines/société Option parcours patient
Nathalie Bornancin	Perpignan oncologie	Master en sciences de l'éducation
Alexandra Maurine	IFSI Castelnau Le Lez	Master 2 en sciences cliniques Parcours complexes de soins

Volume des enseignements :

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
M2-UE1	6	12	15	33H

M2-UE 2 Clinique (14 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- connaître et analyser la sémiologie des pathologies listées dans la mention oncologie ;
- comprendre les relations entre les pathologies et leurs marqueurs biologiques (valeurs physiologiques et pathologiques). ;
- connaître les différentes classes thérapeutiques et les différentes indications des médicaments ;
- connaître les mécanismes de la toxicité des molécules et leurs effets indésirables liés ou non à l'effet pharmacologique ;
- connaître les différents mécanismes d'actions des médicaments et autres produits de santé ainsi que les risques de toxicité ;
- connaître les stratégies thérapeutiques afférentes aux pathologies ;
- connaître les référentiels scientifiques, recommandations et consensus élaborés par les autorités sanitaires et les sociétés savantes ;
- connaître les éléments de surveillance biologique et d'imagerie médicale ;
- connaître les comportements des patients atteints des pathologies visées.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées ;
- Orienter l'examen clinique en fonction de la nature du cancer, de l'anamnèse, des symptômes recueillis et des hypothèses émises.
- Évaluer les fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales ...) tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention.

- Utiliser les scores d'évaluation des fragilités, de la qualité de vie, des toxicités.
- Évaluer l'impact des fragilités sur l'observance du traitement et sur les effets secondaires.
- Évaluer et caractériser la douleur dans ses différentes composantes étiologiques.
- Évaluer l'efficacité des traitements de support mis en place (traitements antalgiques, traitements anti-émétiques, traitements anxiolytiques ...).
- Identifier et évaluer, par un questionnement adapté et par l'examen clinique, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements anti-cancéreux.
- Analyser les besoins en soins de support et en soins palliatifs aux différentes étapes du parcours de soins.
- Identifier les situations présentant une urgence oncologique du fait d'un pronostic vital potentiellement engagé à court terme, pour les orienter vers une prise en charge médicale.
- Identifier les situations présentant une urgence psychologique pour les orienter vers une prise en charge adaptée.
- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation de son état de santé : Analyser la pertinence de la demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation : hémogramme, hémoculture, ECBU, marqueurs tumoraux selon recommandations, bilan hépatique, bilan d'hémostase, ionogramme, bilan rénal, bilan nutritionnel, ECG, gaz du sang ...
- Identifier l'ensemble des différents traitements anti-cancéreux, leurs modes d'administration
- Identifier et caractériser les effets indésirables de ces traitements nécessitant un avis médical systématique.
- Identifier dans le cadre du programme personnalisé de soin les enjeux du traitement anti-cancéreux.
- Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription d'anti-cancéreux et de l'adaptation éventuelle dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement.
- Identifier les risques associés au renouvellement du traitement.
- Identifier et rechercher l'ensemble des informations nécessaires dans le cadre du renouvellement d'un traitement conformément aux procédures écrites (informations sur l'ensemble des traitements du patient...).
- Identifier les interactions potentielles entre les différents traitements.
- Évaluer l'efficacité et les risques de toxicité des traitements et soins de support et analyser la pertinence de leur renouvellement de la prescription et des adaptations nécessaires : traitements symptomatiques et de traitements des effets indésirables et des complications des traitements systémiques spécifiques des cancers et de la radiothérapie, solutions pour nutrition parentérale, traitements antalgiques, aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées, dispositifs médicaux.
- Identifier et caractériser les situations de renouvellement et d'adaptation des traitements et soins de support nécessitant un avis médical systématique.
- Identifier les prothèses adaptées à la situation du patient.
- Analyser la pertinence du renouvellement de prescription d'actes infirmiers.
- Identifier les services de soins de support appropriés pour orienter les familles et les patients.

Pilote : Pr Guillaume Cartron

CoPilote : Mme Pascale Vie, IFSI Sète

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Niveau d'étude
Ljiliana JOVIC (PhD),	Ljliljana.jovic@ars.sante.fr	directeur des soins et conseillère technique régionale ARS IDF docteur en sociologie
Didier LECORDIER	Didier.lecordier@univ-nantes.fr	infirmier, cadre de santé, doctorant
Michel POISSON.	Michel.poisson12@free.fr	infirmier, cadre supérieur de santé, doctorant
Fabien COLARDELLE,	fabcolar@gmail.com	Infirmier master 2 sciences cliniques infirmières option cancérologie université Aix Marseille 2014

Pr Eric Assenat	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Céline Bourcier	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Nadine Houédé	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Guillaume Cartron	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Marc Ychou	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Michel Amouyal	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Béatrice Lognos	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr David Azria	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Emmanuel Colombo	Pr Pierre Emmanuel Colombo	Pr Pierre Emmanuel Colombo
Pr Philippe Cuvillon	Pr Philippe Cuvillon	Pr Philippe Cuvillon
Pascale Vie	IFSI Sete	Master 2 en sciences humaines/société Option parcours patient
Nathalie Bornancin	Perpignan oncologie	Master en sciences de l'éducation
Alexandra Maurine	IFSI Castelnau Le Lez	Master 2 en sciences cliniques Parcours complexes de soins

Volume des enseignements : 150 heures d'enseignement sur six semaines

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
M2-UE2	14			
Pathologie oncologiques d'organe		30		10
Hématologie		20	10	
Soins de support		10		14
Soins palliatifs		20	10	
Prévention soins primaires		20		10

M2-UE3 Parcours de Santé (4 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- maîtriser la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé ;
- assurer le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, notamment le lien ville-hôpital ;

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique :

- Définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement.
- Identifier et mettre en œuvre les actions de dépistage d'effets secondaires potentiels en fonction de l'étape du parcours du patient.
- Analyser les besoins du patient en conseils et accompagnement en fonction de sa situation.
- Concevoir et mettre en œuvre des conseils et des actions de soutien psychologique adaptés à la situation du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement.
- Accompagner le patient en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'après-cancer.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.

- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés :

- Coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à des situations complexes.
- Organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge.
- Accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie et le suivi des directives anticipées.
- Identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement.

Pilote : Dr Céline Bourgier

CoPilote : IFSI

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Niveau d'étude
Ljiliana JOVIC (PhD),	Ljiljana.jovic@ars.sante.fr	directeur des soins et conseillère technique régionale ARS IDF docteur en sociologie
Didier LECORDIER	Didier.lecordier@univ-nantes.fr	infirmier, cadre de santé, doctorant
Michel POISSON.	Michel.poisson12@free.fr	infirmier, cadre supérieur de santé, doctorant
Fabien COLARDELLE,	fabcolar@gmail.com	Infirmier master 2 sciences cliniques infirmières option oncologie université Aix Marseille 2014

Pr Eric Assenat	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Céline Bourgier	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Nadine Houédé	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Guillaume Cartron	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Marc Ychou	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Michel Amouyal	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Béatrice Lognos	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr David Azria	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Pierre Emmanuel Colombo	Pr Pierre Emmanuel Colombo	Pr Pierre Emmanuel Colombo
Pr Philippe Cuvillon	Pr Philippe Cuvillon	Pr Philippe Cuvillon
Pascale Vie	IFSI Sete	Master 2 en sciences humaines/société Option parcours patient
Nathalie Bornancin	Perpignan oncologie	Master en sciences de l'éducation
Alexandra Maurine	IFSI Castelnau Le Lez	Master 2 en sciences cliniques Parcours complexes de soins

Volume des enseignements : 42 heures d'enseignement sur deux semaines

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
M2-UE3	4			
Parcours de soins selon la pathologie		6		2
Soins primaires complexes en oncologie		6	2	
Soins de support		6		2
Soins palliatifs		6	2	
Prévention, soins primaires		8		2

Mention 3. Mention maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale

Responsable de la Mention : Pr Moglie Le Quintrec

M3-UE 1. Mention Bases fondamentales (6 ECTS)

Les enseignements de l'UE Clinique sont organisés au troisième semestre de la formation.

Cet enseignement est destiné à :

- connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigation et les thérapeutiques - appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la perspective « soins infirmiers » et en s'appuyant également sur les sciences infirmières.

Pilote : Pr Olivier Moranne – UFR Médecine

CoPilote : Mme Sylvie Febrarro, centre de Dialyse

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Niveau d'étude
Ljiliana JOVIC (PhD),	Ljiljana.jovic@ars.sante.fr	directeur des soins et conseillère technique régionale ARS IDF docteur en sociologie
Didier LECORDIER	Didier.lecordier@univ-nantes.fr	infirmier, cadre de santé, doctorant
Michel POISSON.	Michel.poisson12@free.fr	infirmier, cadre supérieur de santé, doctorant
Pr Michel Amouyal	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Béatrice Lognos	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Moglie Le Quintrec	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Olivier Mauranne	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pascale Vie	IFSI Sete	Master 2 en sciences humaines/société Option parcours patient
Nathalie Bornancin	Perpignan oncologie	Master en sciences de l'éducation

Alexandra Maurine	IFSI Castelnau Le Lez	Master 2 en sciences cliniques Parcours complexes de soins
Sylvie Febbraro	Centre de dialyse	Master 2 en sciences de l'éducation Université de Montpellier 3

Volume des enseignements :

Intitulé UE	ECTS	Nombre d'heures		
		CM	TD	TP
M3-UE1	6	12	15	33H

M3-UE 2 Clinique (14 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :- connaître et analyser la sémiologie des pathologies listées dans la mention maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale ;- comprendre les relations entre les pathologies et leurs marqueurs biologiques (valeurs physiologiques et pathologiques). ; - connaître les différentes classes thérapeutiques et les différentes indications des médicaments ; - connaître les mécanismes de la toxicité des molécules et leurs effets indésirables liés ou non à l'effet pharmacologique ;- connaître les différents mécanismes d'actions des médicaments et autres produits de santé ainsi que les risques de toxicité ;- connaître les stratégies thérapeutiques afférentes aux pathologies ;- connaître les référentiels scientifiques, recommandations et consensus élaborés par les autorités sanitaires et les sociétés savantes ;- connaître les éléments de surveillance biologique et d'imagerie médicale. - connaître les comportements des patients atteints des pathologies visées.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées :
Évaluer l'état de santé du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours et définir des actions de prévention pertinentes.

Conduire un entretien visant à évaluer la qualité de vie du patient, en face-à-face ou à distance.

Identifier et évaluer, par un questionnaire adapté et par l'examen clinique, l'observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements.

Identifier et analyser les signes et les symptômes généralistes et spécifiques (symptômes urémiques, de l'anémie, de sub OAP, de l'acidose, de l'hypertension artérielle, de l'hyperphosphorémie...).

Interpréter les bilans biologiques et identifier les marqueurs qui sortent des cibles.

Évaluer l'état nutritionnel et la dénutrition éventuelle.

Évaluer les facteurs de risque rénaux.

Évaluer les facteurs de risque cardio-vasculaire.

Identifier les anomalies de la fonction rénale, des taux d'immunosuppresseurs et les situations d'urgence.

Identifier les complications liées aux traitements médicamenteux.

- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation de son état de santé :

Identifier et mettre en œuvre les actions de prévention des complications potentielles en fonction de l'étape du parcours du patient.

Accompagner le patient vers un futur choix de technique de dialyse et/ou de greffe préemptive ou de soins conservateurs.

Apporter les explications requises sur la stratégie thérapeutique choisie par le patient en prenant en compte ses besoins.

Identifier les leviers et les freins à l'auto-soin, ainsi que le niveau de connaissance et de compréhension du patient.

Concevoir et mettre en œuvre les actions adaptées aux besoins d'apprentissage du patient vis-à-vis de ses traitements.

Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation thérapeutique portant notamment sur la néphroprotection, les activités sportives, le parcours de soin du patient, la diététique.

Concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.

Pilote : Pr Moglie Le Quintrec, UFR Médecine

CoPilote : IFSI

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Niveau d'étude
Ljiliana JOVIC (PhD),	Ljiljana.jovic@ars.sante.fr	directeur des soins et conseillère technique régionale ARS IDF docteur en sociologie
Didier LECORDIER	Didier.lecordier@univ-nantes.fr	infirmier, cadre de santé, doctorant
Michel POISSON.	Michel.poisson12@free.fr	infirmier, cadre supérieur de santé, doctorant
Pr Michel Amouyal	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Béatrice Lognos	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Moglie Le Quintrec	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Olivier Mauranne	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pascale Vie	IFSI Sete	Master 2 en sciences humaines/société Option parcours patient
Nathalie Bornancin	Perpignan oncologie	Master en sciences de l'éducation
Alexandra Maurine	IFSI Castelnau Le Lez	Master 2 en sciences cliniques Parcours complexes de soins
Sylvie Febbraro	Centre de dialyse	Master 2 en sciences de l'éducation Université de Montpellier 3

UE Parcours de Santé (4 ECTS)

Cet enseignement est destiné à :

- maîtriser la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé ; - assurer le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, notamment le lien ville-hôpital ;
- approfondir :

- les modalités d'exercice en pratique avancée,
- les concepts, modèles et théories appliqués aux domaines d'exercice en pratique avancée (dépistage, personnes atteintes de pathologies listées dans le code de la santé publique etc.).

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes

:- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique :

Identifier et mettre en œuvre les actions de prévention des complications potentielles en fonction de l'étape du parcours du patient.

Accompagner le patient vers un futur choix de technique de dialyse et/ou de greffe préemptive ou de soins conservateurs.

Apporter les explications requises sur la stratégie thérapeutique choisie par le patient en prenant en compte ses besoins.

Identifier les leviers et les freins à l'auto-soin, ainsi que le niveau de connaissance et de compréhension du patient.

Concevoir et mettre en œuvre les actions adaptées aux besoins d'apprentissage du patient vis-à-vis de ses traitements.

Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation thérapeutique portant notamment sur la néphroprotection, les activités sportives, le parcours de soin du patient, la diététique.

Concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient.

- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés :

Coordonner la prise en charge et organiser le parcours du patient entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements en pré-suppléance et du patient greffé, notamment face à de situations complexes.

Organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge.

Organiser le suivi du patient entre les différents établissements de soin ou services au sein d'un même établissement.

Conseiller les équipes sur la prise en charge des patients en situation complexe.

Pilote : Pr Olivier Moranne

CoPilote : IFSI

Enseignants :

Nom	Coordonnées	Niveau d'étude
Ljiliana JOVIC (PhD),	Ljiljana.jovic@ars.sante.fr	directeur des soins et conseillère technique

		régionale ARS IDF docteur en sociologie
Didier LECORDIER	Didier.lecordier@univ-nantes.fr	infirmier, cadre de santé, doctorant
Michel POISSON.	Michel.poisson12@free.fr	infirmier, cadre supérieur de santé, doctorant
Pr Michel Amouyal	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Dr Béatrice Lognos	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Moglie Le Quintrec	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pr Olivier Mauranne	Université de Montpellier – UFR médecine	MS, PhD
Pascale Vie	IFSI Sete	Master 2 en sciences humaines/société Option parcours patient
Nathalie Bornancin	Perpignan oncologie	Master en sciences de l'éducation
Alexandra Maurine	IFSI Castelnaud Le Lez	Master 2 en sciences cliniques Parcours complexes de soins
Sylvie Febbraro	Centre de dialyse	Master 2 en sciences de l'éducation Université de Montpellier 3

IV-2-3 Semestre 4

UE Stage 2 : durée minimale 4 mois (24 ECTS)

Dans le domaine d'intervention étudié, le stage a pour objet de développer les compétences requises pour l'exercice d'infirmier en pratique avancée dans les rôles suivants :

1. la clinique,
2. le conseil, la consultation,
3. l'éducation,
4. le leadership,
5. la recherche.

Les objectifs du stage sont de :

- savoir évaluer une situation clinique et mettre en œuvre des actions à visée de conclusion clinique ou thérapeutique dans le cadre de la pratique avancée :

1. conduire un entretien avec le patient ;
2. réaliser une anamnèse de sa situation ;
3. procéder à un examen clinique ;
4. prescrire, réaliser des actes techniques nécessaires au suivi des patients atteints de la ou des pathologies et interpréter les résultats ;
5. prescrire des examens complémentaires nécessaires au suivi du patient et interpréter les résultats ;
6. renouveler ou adapter des prescriptions médicales en cours ;
7. prescrire des médicaments non soumis à prescription médicale obligatoire figurant sur la liste établie par l'ANSM en application de l'article R. 5121-202 du code de la santé publique ;
8. évaluer et transmettre les éléments de la situation de la personne ;
9. réaliser ces activités en présentiel ou à distance via les technologies de l'information et de la communication ;

- développer ses capacités réflexives en questionnant les sciences infirmières et les sciences contributives à l'exercice professionnel dans la réalisation des activités suivantes :

1. la prise en compte de l'environnement global du patient ;
2. l'orientation, l'éducation, la prévention et le dépistage ;
3. le conseil au patient, à son entourage et à d'autres professionnels ;
4. l'évaluation du comportement et des capacités du patient ainsi que les risques liés aux traitements médicamenteux et non médicamenteux ;
5. la coordination des parcours entre les soins de premier recours, les spécialistes de recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux ;

- développer la posture professionnelle attendue dans le cadre de la pratique avancée dans les activités suivantes :

1. l'enseignement, la formation facilitant l'apprentissage des patients, des étudiants, des pairs, et d'autres professionnels de santé ;
2. la démarche qualité en initiant les bonnes pratiques cliniques au sein d'une équipe de professionnels ;
3. la recherche en s'impliquant dans la veille documentaire, l'utilisation des résultats de recherche, éventuellement la participation et la réalisation de travaux.

UE Mémoire (6 ECTS)

Au cours du quatrième semestre, les étudiants soutiennent un mémoire en lien avec la mention choisie. Le mémoire peut ou non être lié au stage. Il porte sur un aspect de l'exercice professionnel de l'infirmier en pratique avancée défini avec le responsable de l'enseignement. Un cahier des charges du mémoire figure en annexe III.

V- MOYENS AFFECTES A LA FORMATION

V-1 . Moyens humains

L'équipe de coordination du DE IPA comprend :

1- L'équipe de coordination du DE IPA : Pr I Laffont, Dr Céline Bourgier, Pr I Quéré

2- Les responsables pédagogiques membres de l'UFR Médecine :

- Pr I Quéré,
- Dr C Bourgier,
- Pr M Amouyal,
- Pr M Le Quintrec,
- Pr M Hayot,
- Pr P Fessler

3- Les responsables pédagogiques membres du GCS IFSI Occitanie Est :

- Pr J Pujol,
- Pr H Blain,
- Mme B Eudeline,
- M J Gruet Masson,
- Mme S Tomas,
- Mme D Payan,
- Mme F Delomenie,
- Mme F Saint Arnould,
- Mme H Sandragne,
- Mme L Deblonde,
- Mme L Burger,
- M M Forax,
- Mme M Lebrun,
- M P Thuaud,
- Mme R Abbas

4- Les responsables des mentions de la seconde année :

- Pr Pierre Fessler, Mention 1
- Dr Céline Bourgier, Mention 2
- Pr Moglie Le Quintrec, Mention 3

5- Deux personnels administratifs chargés de coordonner la pédagogie :

- Mme Sandy Boitieux et M Guillaume Euzet - Faculté de médecine

6- Un étudiant du diplôme d'état

- Sur proposition du Comité de pilotage du DE IPA

7- Trois Membres extérieurs :

- Un représentant de l'ARS
- Un représentant de l'Université de Montpellier
- Un représentant des Usagers

L'équipe pédagogique du DE IPA comprend :

- 1- Les coordinateurs de la Formation : Pr. I Laffont, Dr C Bourgier, Pr I Quéré
- 2- Les binômes de pilotage des 10 UE de la première année

<p>UE 1 : Clinique (1) Pr Isabelle Quéré, UFR Médecine Mme Sylvie Tomas, IFSI Perpignan</p>
<p>UE 2 : Sciences Infirmières et pratiques avancées Mme Brigitte Eudeline, IFSI CHU de Nîmes Dr Céline Bourgier, UFR Médecine</p>
<p>UE 3 : Responsabilité, éthique, législation, déontologie Mme Laure Burger, IFSI AEHP, Castelnaud Pr Anne Dorandeu, UFR Médecine</p>
<p>UE 4 : Langue Vivante Mme Rama Levin, UFR Médecine Mme Sophie Bentz, CHU de Montpellier</p>
<p>UE 5 : Méthodes de travail Monsieur Bruno Delon, IFSI CHU de Nîmes Pr Maurice Hayot, UFR Médecine</p>
<p>UE 6 : Clinique (2) Pr Isabelle Quéré, UFR Médecine Mme Sylvie Tomas, IFSI Perpignan</p>
<p>UE 7 : Formation et analyse de pratiques professionnelles Monsieur Gruet Masson, IFSI CHU de Montpellier Dr Josh Rubenovitch, UFR Médecine</p>
<p>UE 8 : Santé Publique Mme Béatrice Madamours, CHU de Nîmes Dr Pascale Fabbro Peray, UFR Médecine</p>
<p>UE 9 : Recherche Dr Marie Christine Picot, UFR Médecine Mme Sophie Bentz, CHU de Montpellier</p>
<p>UE 10 : Stage Monsieur Michel Forax, IFSI Croix Rouge, Nîmes Pr Michel Amouyal, UFR Médecine</p>

3- Les binômes de pilotage des UE de la seconde année

UE1 Recherche

Dr Marie-Christine PICOT, UFR Médecine
Mme Sophie Bentz, DRCI CHU de Montpellier

UE2 Langue vivante

Mme Rama Levin, UFR Médecine
Mme Sophie Bentz, CHU de Montpellier

Mention Pathologies Chroniques : Pr Pierre Fessler**UE1**

Brigitte EUDELIN (MS) Directrice de soins coordinatrice IFMS CHU Nîmes
Pr Pierre FESSLER – UFR Médecine

UE2

Pr Isabelle Quéré, UFR Médecine
Mme Sylvie Tomas, IFSI Perpignan

UE3

Mme Alexandra Maurine, IFSI Castelnau le Lez
Pr H Blain, UFR Médecine

Mention Oncologie : Dr Céline Bourcier**UE1**

Pr Nadine Houédé – UFR Médecine
Monsieur Eric Grandini – IFMS CHU de Nîmes

UE2

Pr Guillaume Cartron
Mme Pascale Vie, IFSI Sète

UE3

Dr Céline Bourcier

Mention Néphrologie-Dialyse : Pr Moglie Le Quintrec**UE1**

Pr Olivier Moranne – UFR Médecine
Mme Sylvie Febrarro, centre de Dialyse

UE2

Moglie Le Quintrec

UE3

Pr Olivier Moranne

- 4- **La liste des enseignants** du DE IPA comprend tous les enseignants listés dans la description des différentes UE.

CF Tableaux intégrés dans la description des différentes UE.

V-2 Locaux

Les locaux de la Faculté de Médecine Montpellier/Nîmes (site de Nîmes et site de Montpellier), ainsi que ceux des CHU de Montpellier et de Nîmes seront mis à disposition des équipes enseignantes et des étudiants.

Les nouveaux locaux de l'UFR Médecine Montpellier Nîmes permettent d'offrir aux équipes enseignantes et aux étudiants des outils pédagogiques performants de simulation et de mise en situation professionnelle. Le groupe « Enseignements numériques et e-learning » du DE IPA, composé de deux enseignants spécialement désignés pour cette action [Pr Maurice Hayot, UFR Médecine et Monsieur Bruno Delon, IFMS de Nîmes] travaillent dès cette année sur la création de supports numériques des enseignements qui seront utilisés pour les années ultérieures. Cette stratégie numérique se met en place avec le soutien de l'équipe du LICOM de l'UFR médecine.

VI. DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR

Le dispositif d'accompagnement des étudiants repose sur l'équipe pédagogique du DE, des membres du département universitaire de formation en santé de l'UFR. Dans les services hospitaliers, le soutien bienveillant de l'équipe d'infirmiers ayant un exercice professionnel relevant des pratiques avancées (référents – métier), des cadres de santé des services et des enseignants-chercheurs.

Chaque étudiant pourra de plus en référer à un tuteur pédagogique, dit référent-métier.

Le processus de professionnalisation suppose en effet un accompagnement dans le développement des compétences basé sur la pratique réflexive qui permet la dynamique d'apprentissage et contribue à travailler sur le nouveau métier de l'IPA dans le parcours du malade.

Le rôle de ces référents métiers, lors d'entretiens individuels ou collectifs, est d'être des facilitateurs pour l'étudiant afin de :

- Décrire sa pratique et sa dimension nouvelle du métier en PA telles qu'elles sont perçues au cours de la formation en particulier les situations cliniques nécessitant une alerte au médecin référent ;
- D'aider à la compréhension du nouveau métier et des bases-physiopathologiques des maladies et les fondements pharmacologiques des ajustements thérapeutiques ;

- D'interroger le périmètre de sa pratique professionnelle et la nouvelle interaction avec les autres professionnels de santé co-agissant au cours du parcours de soins des patients ;

A ce tutorat pédagogique est associé un tutorat de stage. C'est au cours de ce tutorat que le portfolio pourra démontrer toute sa pertinence. Le stage permet d'identifier et de s'approprier l'exercice en pratique avancée, d'ancrer les savoirs dans une réalité de travail; le tuteur du stage permet de transformer les situations de travail en situation d'apprentissage en favorisant:

- l'échange et l'interactivité avec les professionnels du terrain ;
- l'engagement de l'étudiant dans l'action ;
- la mise à distance pour mieux comprendre, analyser son action, aborder sa pratique avec un regard critique
- La réflexion autour d'un positionnement différent et novateur auprès des patients, des équipes médicales et para médicales, de l'Institution

VII. DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

L'évaluation de la formation se fondera sur des résultats des étudiants au regard des objectifs fixés. La compétence des nouveaux titulaires du DE-IPA aura été évaluée pour de la remise finale du diplôme. Elle se fera par l'intermédiaire d'un portfolio qui suivra la progression des compétences de l'étudiant et l'interaction avec les tuteurs.

Les autres acteurs, enseignants–chercheurs, référents métiers, employeurs et étudiants seront interrogés quant à leurs attentes respectives).

Les modalités reposent sur plusieurs niveaux d'évaluation :

- Au terme de chaque unité d'enseignement, une enquête de satisfaction administrée aux étudiants sur la plateforme SIDES portant sur le contenu (adaptation au contexte de la pratique avancée, items superflus ou manquants...) et la forme (qualité pédagogique de l'enseignant, format des cours).
- A l'issue de chaque semestre, une rencontre entre le responsable du DE ou de la mention et les étudiants concernant les conditions des études et les améliorations nécessaires à introduire.
- Le suivi des étudiants par questionnaire en ligne permettra de mesurer leur insertion professionnelle ;
- Selon le projet professionnel du diplômé, les employeurs seront interrogés 2 ans après leur diplomation afin d'ajuster la formation aux objectifs des services/ de première sortie du diplôme afin d'évaluer la réponse aux attentes des employeurs.

Le programme d'enseignement sera réadapté d'une année sur l'autre pour répondre aux attentes des étudiants, à l'évolution de l'exercice professionnel, aux changements réglementaires.

VIII. PARTENARIATS

L'organisation de cette Formation s'inscrit dans une logique forte de partenariat régional dont l'objectif est d'accompagner les évolutions du système de santé pour améliorer l'offre de soins territoriale en promouvant les coopérations interprofessionnelles :

- Partenariat entre l'UFR Médecine Montpellier Nîmes et le GCS IFSI Occitanie Est qui regroupe les 13 IFSI de l'ex Languedoc Roussillon
- Partenariat avec tous les hôpitaux des différents GHT de l'Occitanie Est
- Partenariat avec l'ARS Occitanie
- Partenariat avec les CHU de Nîmes et de Montpellier
- Partenariat avec la MSPU de Casbestany et les autres MSP

IX. AVIS DES INSTANCES

L'avis des instances est inscrit à l'ordre du jour :

- le 27 septembre 2018 : Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Montpellier
- le 16 octobre 2018 : Conseil de gestion de l'UFR Médecine Montpellier/Nîmes